

Mois de la sensibilisation au **cancer du sein**

Le **SOIR**

• Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

Le Soir a rencontré Ginette à Rimouski

Quand la rue devient le quotidien

page 5

Photo Annie Levasseur



Agropur : les employés d'Amqui abandonnés page 4

Photo courtoisie



Rimouski-Forestville : Québec veut un signal clair pages 6-7

Photo Maxime Jobbin



**À TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DE 19H00**

Ouverture
des portes
à 17h15

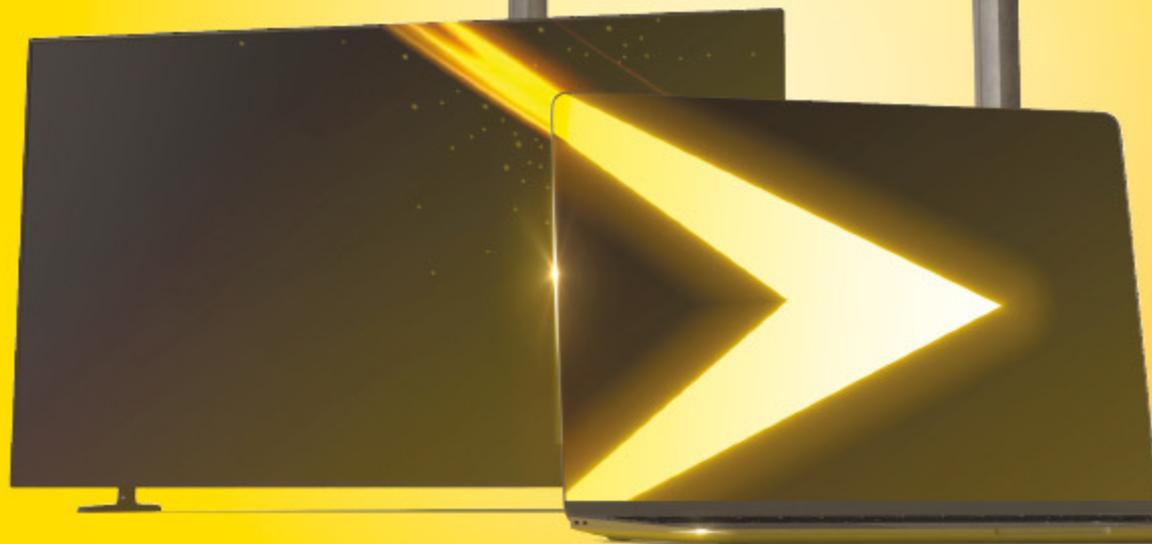
Dans la salle Marcel Gagné
(à l'arrière de la Cathédrale)

Minimum
garanti

2650\$

+ Lots cumulatifs

 **VIDÉOTRON**



**L'INTERNET ET LA TÉLÉ
MAINTENANT DISPONIBLES
CHEZ VOUS.**



**SCANNEZ CE CODE POUR
PRENDRE RENDEZ-VOUS
DANS LE MAGASIN LE PLUS
PRÈS DE CHEZ VOUS.**

Offert là où l'accès et la technologie le permettent.
Certaines conditions s'appliquent. Détails au videotron.com.

Réunir plusieurs professionnels sous un même toit

Pôle Santé : renforcer l'offre régionale

Le déménagement de la clinique Laser ProVue marque une étape majeure pour les quatre associés-propriétaires du nouvel immeuble de la rue Saint-Germain Est, Miguel Perreault, le docteur Pascal Soucy, le docteur Steven Gagnon et le docteur Étienne Vachon-Joannette.

Véronique Bossé

Ensemble, ils posent les bases du Pôle Santé, un projet ambitieux qui réunira sous un même toit plusieurs professionnels du domaine de la santé. Tout a commencé en 1999, lorsque le docteur Raymond Simard a fondé la clinique Laser ProVue. L'optométriste Pascal Soucy s'y est joint comme employé en 2005.

«En 2018, il ne savait pas s'il prendrait sa retraite ou s'il allait simplement fermer la clinique. Je lui ai proposé de racheter son bureau, à condition qu'il

reste le temps que je trouve des ophtalmologistes pour assurer la relève», raconte le docteur Soucy.

C'est ainsi que le docteur Étienne Vachon-Joannette est arrivé pour prendre en charge un premier volet de chirurgie, suivi deux ans plus tard par le docteur Steven Gagnon. Le docteur Simard a ensuite pris sa retraite, laissant derrière lui une clinique prête à grandir.

Besoin d'espace et vision commune

Le projet du Pôle Santé a véritablement pris forme il y a deux ans, lorsque Pascal Soucy s'est mis à la recherche d'un nouveau local pour sa clinique, devenue trop petite. «À 3000 pieds carrés, c'était difficile de faire travailler plus d'un professionnel à la fois», explique-t-il.



La bâtisse où se regroupe les professionnels de la santé pour former le Pôle Santé. Photo Véronique Bossé

Après plusieurs démarches infructueuses, il rencontre Miguel Perreault, un entrepreneur en immobilier. Ensemble, ils achètent le bâtiment actuel et décident d'y développer un lieu entièrement dédié à la santé. «Le

nom Pôle Santé reflète notre volonté que tout ce qui s'y trouve soit orienté vers le bien-être, avec uniquement des professionnels du domaine.»

Services spécialisés à préserver

Pour le docteur Pascal Soucy, reprendre la clinique Laser ProVue en 2018 répondait avant tout à un souci de préserver les services spécialisés en région, notamment la chirurgie réfractive.

Véronique Bossé

«Sinon, les gens auraient dû se rendre à Québec pour une chirurgie au laser ou par lentilles. Là-bas, c'est plus industriel, moins personnalisé. Je dis souvent : le McDonald's, c'est un resto, mais ce n'est pas l'Ardoise. Ici, on veut offrir un service humain, proche des gens.»

Aujourd'hui, la clinique occupe 9000 pieds carrés et compte trois associés, soit les docteurs Soucy, Vachon-Joannette et Gagnon. Un espace de 3000 pieds carrés demeure disponible au deuxième étage.

Clinique dentaire ou polyclinique

«C'est un beau local. Une clinique dentaire ou une polyclinique pourrait très bien s'y installer. On cherche des professionnels qui partagent nos valeurs : une approche empathique et compatissante. Quand tu consultes un professionnel de la santé, tu es vulnérable. C'est ce qu'on veut respecter ici. On se donne deux à trois ans pour combler tout l'espace.»



Le Dr Pascal Soucy Photo Véronique Bossé

COUPONS RABAIS

SUBWAY

POINTE-AU-PÈRE

POULET TERIYAKI 50% 6 ET 12 POUÇES	POULET TERIYAKI 50% 6 ET 12 POUÇES
STEAK 50% 6 ET 12 POUÇES	STEAK 50% 6 ET 12 POUÇES
COMBINÉ DE VIANDES FROIDES 5\$ 12 POUÇES	COMBINÉ DE VIANDES FROIDES 5\$ 12 POUÇES

Valable jusqu'au 30 novembre 2025. Exclusivité du Subway de Pointe-au-Père. Taxes en sus. SUBWAY

Les travailleurs devront encore patienter

Dans le conflit de travail opposant Agropur aux employés de son usine d'Amqui, la rencontre de négociation du 16 octobre en présence d'un conciliateur n'a absolument rien donné et le syndicat déplore qu'il n'y ait pas d'autres rencontres prévues avant le 24 octobre.



Alexandre D'Astous
edestoUs@lesoir.ca

Pendant ce temps, le lock-out se poursuit et une centaine de travailleurs se trouvent sans emplois.

«Nous étions prêts à négocier au début de la semaine et même en fin de semaine, mais on nous propose seulement le 24 octobre. Ça commence à faire loin», commente le conseiller à la vie syndicale à la Centrale des syndicats démocratiques du Québec (CSD), Patrick Cyr.

Si la rencontre du 16 octobre n'a permis aucun progrès, la partie syndicale expose quelques questionnements. «Nous avons été surpris qu'il n'y ait aucun représentant local dans la délégation de Natrel, uniquement des gens de l'extérieur de la région. Pourtant, ils avaient toujours été là depuis le début. Ils connaissent nos membres. On nous a expliqué que les dirigeants locaux avaient des commandes à préparer. Cela a été vu d'un drôle d'œil de la part de notre équipe», rapporte monsieur Cyr.



Agropur a mis son usine d'Amqui en lock-out pour une durée indéterminée. Photo La Presse Canadienne - Paul Chiasson

Des projets déjà connus

Ensuite, la rencontre a débuté avec la présentation de projets d'investissement pour l'usine d'Amqui. «Notre conseiller à la négociation, Vincent Caron, m'a rapporté que les gens de Natrel ont mis la table en parlant des investissements prévus à Amqui. Des éléments que nous connaissions déjà. Ça fait plus d'un an que ces projets sont sur la table. Je ne sais pas s'ils pensaient nous apprendre quelque chose. Avant de parler d'investissements, je pense que Natrel aurait pu prévoir qu'il y aurait une négociation de convention collective avec les salariés d'Amqui et qu'ils auraient sûrement des attentes», indique Patrick Cyr.

Un conciliateur se mêlera aux discussions, le 24 octobre, afin de dénouer l'impasse. «On ne peut pas forcer les



Les travailleurs d'Agropur manifestent près de l'usine d'Amqui Photo courtoisie

gens de l'autre côté à venir s'asseoir, mais il va falloir que ça bouge parce qu'Amqui va finir par avoir des répercussions», affirme le représentant syndical.

À la recherche d'emplois temporaires

Déjà certains travailleurs ont commencé à chercher des emplois temporaires.

«Nous avons planifié nos lignes de piquetage pour permettre aux membres de travailler parce qu'ils reçoivent une indemnité de grèves de la CSD, mais ce n'est pas équivalent à

leur salaire. Le but n'est pas d'inciter les travailleurs de Natrel à quitter, mais d'occuper un emploi en attendant le dénouement du conflit. On sollicite les employeurs de la région aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre de penser à nos travailleurs. Espérons que ce soit pour une courte période, mais nous allons dire aux entreprises que nous avons environ 90 travailleurs disponibles», poursuit Patrick Cyr.

L'employeur a déclenché un lock-out le 13 octobre au matin en réponse au déclenchement d'une grève de 24 heures la veille par les syndiqués.

À VENIR

CAHIER
DES VOEUX
DE NOËL

17 DÉCEMBRE 2025



Date limite
pour envoyer
les photos
1^{er} déc.
2025

FAITES VITE!

Envoyez-nous vos photos
d'enfants dès maintenant!



OU par courriel à
mdaraiche@lesoir.ca

Important! Inscrire:

- Votre secteur (Rimouski-Neigette, Mitis, Matapédia)
- Le prénom des enfants
- Leur âge

Le SOIR

Ginette : visage de l'itinérance à Rimouski

Les automobilistes qui circulent sur la montée Industrielle-et-Commerciale de Rimouski sont nombreux à avoir remarqué la présence d'une dame sans domicile, depuis plusieurs semaines, qui reste sur le trottoir, aux environs de la Cité des achats.



Véronique Bossé
vbosse@lesoir.ca

Les internautes aussi ont fait état de sa présence et plusieurs se demandent ce qu'elle fait à cet endroit précis. Le Soir est partie à sa rencontre.

La femme dit s'appeler Ginette. Elle refuse l'aide proposée par différentes instances. Elle veut rester sur place « pour attendre son frère ». Par respect, puisqu'elle n'a pas souhaité accorder d'entrevue au Soir, aucun détail

supplémentaire ne sera divulgué sur sa personne. Elle tient à sa privacité et ne cherche pas à se faire remarquer. Les autorités compétentes sont au courant de sa situation et des suivis réguliers sont effectués pour assurer son bien-être.

Il s'agit toutefois d'un rappel saisissant : l'itinérance à Rimouski est bel et bien présente. « Les personnes itinérantes se sont beaucoup diversifiées. Il n'est plus seulement question de l'itinérant avec son panier d'épicerie rempli, qui porte trois ou quatre vestes en même temps. Il y a désormais des gens de tous les horizons », indique le directeur de l'organisme de travail de proximité, En Tout C.A.S., Luc Jobin.

Surtout invisible

Selon lui, l'itinérance à Rimouski ne se résume pas aux cas qui sont visibles.

« Elle est surtout invisible. Ce n'est pas parce qu'une personne est en situation d'itinérance visible qu'elle est plus mal en point qu'une personne qui est dans une situation d'itinérance invisible. Généralement, quand c'est invisible, c'est aussi plus éloigné, plus reclus et plus isolé. À ce moment-là, toute sorte de problèmes peuvent arriver, notamment des problèmes d'ordres physiques, avec la venue du froid. Il y a tout lieu de se questionner par rapport à ça et c'est entre autres pour cette raison que le Centre d'hébergement d'urgence, de la rue de



Ginette vit sur la Montée-Industrielle-et-Commerciale, depuis quelques semaines, à Rimouski. Photo courtoisie

l'Évêché, a été mis sur pied », explique monsieur Jobin.

« On tourne en rond »

La pénurie de logements n'est pas l'unique facteur de la hausse de l'itinérance à Rimouski au cours des dernières années.

« Il est certain que la situation du logement n'est pas toujours facile et ce n'est pas nécessairement parce que les logements sont rares, mais bien parce que les logements qui sont disponibles sont quelques fois, pour ne pas dire souvent, hors de prix pour des personnes qui sont en situation d'itinérance. On tourne donc un peu en rond. On constate que plusieurs



Le centre d'hébergement d'urgence de Rimouski sera situé sur la rue Évêché Ouest. Photo Olivier Therriault

pelletés de terre se font en ville et nous avons bon espoir que la situation du logement, donc que la trajectoire pour amener une personne en logement de façon plus permanente, s'améliorera dans les prochaines années », clame Luc Jobin.



Le directeur d'En tout C.A.S., Luc Jobin. Photo Annie Lavasseur

Le Centre d'hébergement d'urgence est déjà presque plein

Le Centre d'hébergement d'urgence de Rimouski a ouvert ses portes le 17 septembre dernier. Un mois plus tard, l'établissement de la rue de l'Évêché Ouest est déjà presque plein.

Véronique Bossé

Géré par l'organisme En Tout C.A.S., l'endroit peut accueillir de 12 à 16 personnes en même temps, en cas de besoin.

« Ça va et ça vient. Quand les gens ont des besoins urgents, ils viennent chez nous, mais il y a d'autres ressources pour de l'hébergement temporaire ou de l'hébergement à plus long terme. Il y a aussi des ressources intermédiaires. On guide la personne vers ces ressources », explique Luc Jobin.

Sur une base volontaire

L'admission au Centre d'hébergement d'urgence se fait uniquement

sur une base volontaire. « On accepte les gens d'une façon très ouverte. Qu'ils aient des problèmes dans différentes sphères, ça ne nous pose pas de problème. Ce que l'on veut, c'est offrir quelque chose qui va être utilisé, sans égard à ce que la personne peut avoir consommé et sans égard à son sexe ou à son genre. Le nombre de contraintes est réduit le plus possible. »

Lus est d'avis que la mobilisation entreprise à Rimouski se poursuit. « Que ce soit via les organismes communautaires, le CISSS, la Ville, les services policiers ou les services incendie, nous sommes encore actifs en cellule d'intervention. Pour moi, la vraie concertation est garant pour éviter le pire et maintenir les gens dans des conditions où la dignité humaine sera respectée. »



Le promoteur de la Traverse Rimouski-Forestville, Louis-Olivier Carré, discute avec le maire sortant de Rimouski, Guy Caron. Photo Olivier Therriault

Prêt à lever l'ancre, mais toujours en attente

Nous voilà en octobre 2025. Aurot-on enfin droit à un dénouement favorable dans le dossier de la traverse Rimouski-Forestville ?

Le promoteur derrière le projet de relance, Louis-Olivier Carré, président-directeur général des Industries Rilec de Rimouski, m'a accordé un peu de temps pour faire le point sur ce dossier qui ne peut et ne doit plus s'étirer.

En abordant la question des délais, monsieur Carré est allé droit au but. Le ton employé ne laissait pas de place au doute : il y a urgence. Comme il l'explique, le dossier est prêt, tout est en place, il ne manque que l'engagement des élus, qui doit maintenant se traduire en actions concrètes.

«Le futur maire de Rimouski doit se positionner clairement. Les municipalités des deux rives doivent croire en leur corporation et lui donner les moyens d'agir au bénéfice des citoyennes et citoyens. La traverse est un projet structurant et doit être portée par tous», explique-t-il.

Combien de fois les utilisateurs ont-ils été frustrés par la gestion du

F.-A.-Gauthier? Tantôt en cale sèche, tantôt à l'arrêt à cause d'un bris ou encore paralysé par des conflits de travail. Même les grévistes, parfois, ont tenté de soutenir une clientèle prise en otage par ces déboires à répétition.

Les camionneurs, eux, doivent trop souvent faire le détour par Québec pour assurer l'approvisionnement essentiel, se retrouvant ensuite coincés sur le quai de Tadoussac dans l'espoir que les traversiers remplissent leur mandat.

Le problème est entier. La solution, elle, est sur la table, avec un entrepreneur privé prêt à relancer la desserte Rimouski-Forestville avec un traversier fiable, constant et complémentaire au réseau existant.

Navire construit en Grèce

Le navire proposé, un traversier de 265 pieds de long et 52 pieds de large, serait construit en Grèce. Il offrirait un grand confort et une stabilité accrue, même par vent fort. En service de mai à octobre, il pourrait accueillir jusqu'à 90 véhicules et 300 passagers, pour une traversée d'un peu moins de deux heures.

D'accord, nous n'aurons pas l'auto-route 20 avant plusieurs années. Mais pouvons-nous au moins obtenir un service de traversier à la hauteur des besoins démontrés depuis plus de 20 ans, lorsque le catamaran assurait la liaison entre les deux rives? Il faisait le travail, certes, mais ce que Rilec met aujourd'hui à notre portée est d'un tout autre calibre.

«Pouvons-nous obtenir un service de traversier à la hauteur des besoins démontrés depuis plus de 20 ans?»

Est-il trop tard pour en faire un enjeu politique? Il ne reste que sept mois avant le lancement du projet. Le moment est venu d'envoyer un signal fort. Il faut que nos élus adoptent une position claire et que le gouvernement reconnaisse que des traverses privées, comme Rimouski-Forestville et Trois-Pistoles-Les Escoumins, doivent

faire partie de la solution dans l'offre de transport interrives au Québec.

Louis-Olivier Carré a investi énormément de temps et d'énergie dans ce projet qui lui tient à cœur. C'est un professionnel convaincu, qui sait où il va. Ne reste qu'à espérer qu'il soit enfin entendu.

Le temps file, vous savez. Un tel projet ne passera pas deux fois.



Une affiche sur les bureaux de la traverse indique le retour du service en 2026. Photo Annie Levasseur

Relance de la Traverse Rimouski-Forestville

« Nous avons perdu six mois », clame Bolduc

Le candidat à la mairie de Rimouski, Sébastien Bolduc, déplore l'inaction de la Ville dans le dossier de la relance de la traverse Rimouski-Forestville. Selon lui, aucun geste concret n'a été posé depuis juin dernier pour faire avancer le projet porté par Louis-Olivier Carré, des Industries Rilec.

Annie Levasseur

Selon nos informations, le gouvernement du Québec attendrait un signal clair du maire de Rimouski avant d'aller de l'avant et d'offrir un appui financier au promoteur. À Forestville, la mairesse Micheline Anctil, également présidente de la Corporation de liaison maritime Rimouski-Forestville, assure un leadership reconnu par le gouvernement Legault.

Des échanges à ce sujet ont notamment eu lieu, la semaine dernière,

entre monsieur Carré et la nouvelle ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, Amélie Dionne.

« De mon avis, nous avons perdu six mois. L'échéancier pour le bateau réservé en Europe approche et nous risquons de rater le navire. Ce n'est pas la Ville qui va opérer le traversier, mais elle a un rôle crucial à jouer », soutient Sébastien Bolduc

Aussi important que l'autoroute 20

L'ex-conseiller du district Sacré-Cœur considère que la liaison maritime est tout aussi essentielle pour le développement régional que l'autoroute 20.

« À Québec, on parle du troisième lien, mais à Rimouski aussi, on a besoin de trois liens. L'autoroute 20 vers Mont-Joli, son prolongement vers l'ouest et le traversier Rimouski-Forestville. Ce lien maritime est un moteur économique », affirme-t-il.

S'il est élu, Sébastien Bolduc promet de faire preuve de leadership dans le dossier. « Il faut crier haut et fort l'importance de ce lien. La Corporation de liaison maritime est le bon véhicule pour mobiliser les partenaires et aller chercher du financement. La Ville doit être un acteur engagé », insiste-t-il.

Dossier complexe selon Caron

Pour sa part, Guy Caron reconnaît l'importance du projet, mais évoque



Le candidat à la mairie de Rimouski, Sébastien Bolduc. Photo Véronique Bossé

sa complexité administrative. « Nous avons un promoteur très motivé, mais il faut trouver les outils adéquats pour que le gouvernement puisse l'appuyer, tout en respectant les règles de gouvernance municipale », explique-t-il.

Le maire sortant de Rimouski rappelle qu'une municipalité ne peut financer directement une entreprise privée à but lucratif. Le projet doit

donc passer par un programme gouvernemental.

« C'est une condition imposée par Québec. Nous travaillons à lancer un appel d'intérêt d'ici décembre, auquel le promoteur pourra soumissionner, comme d'autres opérateurs potentiels. Tout dépendra aussi des fonds disponibles au gouvernement », précise monsieur Caron.



Le promoteur derrière la relance de la Traverse Rimouski-Forestville, Louis-Olivier Carré. Photo Annie Levasseur

SOYEZ PRÊT POUR LA PREMIÈRE BORDÉE DE NEIGE ET PROFITEZ DE RABAIS IMBATTABLES AVEC YAMAHA!

JUSQU'À 5 000\$ DE RABAIS + FINANCEMENT À 0% D'INTÉRÊT SUR 36 MOIS !!

PERFORMANCE ET FIABILITÉ LÉGENDAIRES!

1255, INDUSTRIELLE MONT-JOLI 418 775-5877

P. LABONTÉ

Sidewinder X-TX SE SRViper L-TX GT Transporter 800

2025 ÉLITE DÉNÉGOCIATIONNAIRE YAMAHA

YAMAHA

» ÉQUIPEZ-VOUS À NOTRE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES POUR TOUTE LA FAMILLE !

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Parité: un plafond de verre qui persiste

La participation des femmes en politique municipale stagne, malgré les initiatives visant à atteindre la parité. Aux élections du 2 novembre, une candidature sur trois provient de femmes.



Bruno St-Pierre
info@lesoir.ca

Cet automne, les femmes sollicitent surtout un poste de conseillère municipale, représentant 38 % des candidatures. À la mairie, la proportion chute à 25 %. Dans La Matapédia, la mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette,

a été réélue sans opposition pour un second mandat. Selon elle, plusieurs femmes doutent encore de leurs compétences.

« La plupart des femmes pensent qu'elles ne seront jamais assez qualifiées pour le poste. On veut être bonnes tout de suite, nous autres. Mais on n'a pas besoin de tout savoir en commençant. Les femmes doivent se faire plus confiance. N'attendez pas qu'on vous ouvre la porte, foncez », affirme-t-elle.

La conseillère du district Pointe-au-Père à Rimouski, Julie Carré, constate malgré tout des progrès.

« Au conseil municipal de Rimouski, je n'ai jamais senti que je n'avais pas ma place. J'ai toujours eu une grande écoute. Parce que ça prend des femmes autour de la table, c'est essentiel. On n'a pas la même façon de voir les choses, on apporte une approche différente », souligne-t-elle.

Des préjugés tenaces

La préfète de La Matapédia, Chantale Lavoie, réélue pour un cinquième mandat sans opposition, constate que les mentalités évoluent, mais lentement.

« Même en 2025, quand tu es une femme, tu as toujours des preuves à faire. Si je suis fâchée, il faut que je fasse attention à comment je l'exprime, sinon on va dire que je suis hystérique. Si je frappe sur un bureau, on dira que je vire folle, alors qu'un homme, c'est de la détermination. Avec les années, j'ai appris à composer avec ça », confie-t-elle.

Julie Carré ajoute que les femmes ont souvent tendance à vouloir plaire à tout le monde, un réflexe difficilement conciliable avec la politique. « La critique est facile et parfois très dure », dit-elle.



Chantale Lavoie sera à nouveau candidate au poste de préfète. Photo Courtoisie



La conseillère de la Ville de Rimouski, Julie Carré Photo courtoisie



La mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette Photo courtoisie

Harcèlement et charges familiales, les obstacles persistent

Concilier l'engagement politique avec la vie familiale demeure un défi, particulièrement dans les plus petites municipalités, où les femmes assument encore une grande part des responsabilités domestiques.

Olivier Therriault

Pour Julie Carré, c'est un frein important à leur participation. « Si on veut que les femmes s'investissent en poli-

tique, il faut leur donner des leviers pour accéder à des rôles décisionnels. Elles ont encore aujourd'hui de fortes charges familiales, et c'est plus difficile pour elles de s'impliquer pleinement », souligne-t-elle.

Elle propose notamment de permettre aux élues d'amener leurs enfants aux réunions. Les municipalités doivent aussi adapter leurs pratiques. « On essaie d'avoir des horaires qui per-

mettent de concilier obligations familiales et engagement municipal. On pourrait aussi tenir davantage de rencontres virtuelles. Déjà, c'est possible dans certaines circonstances, mais le gouvernement pourrait aller plus loin », ajoute Sylvie Blanchette.

Climat parfois toxique

L'intimidation et le harcèlement subis par plusieurs élues freinent le recru-

tement de nouvelles candidates et poussent certaines à abandonner. Depuis le scrutin de 2021, près de 15 % des élus ont démissionné. « La critique est devenue très difficile : spontanée, directe, sans nuances. Ce sont toujours les aspects négatifs qui ressortent et qui découragent. Mais il faut dire que c'est aussi très valorisant de travailler pour sa communauté », explique Chantale Lavoie.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Scrutin captivant à Sainte-Luce pour le 2 novembre

L'Alliance citoyenne défie le pouvoir

Sainte-Luce est l'une des municipalités au Bas-Saint-Laurent où la campagne électorale municipale s'annonce des plus intéressantes avec la présence d'un nouveau parti politique, l'Alliance citoyenne, qui s'oppose à plusieurs membres sortants du conseil, dont la mairesse Micheline Barriault.

Alexandre D'Astous

Il y aura élection à tous les postes le 2 novembre prochain. Yolande Hould est à la tête de l'Alliance citoyenne et candidate à la mairie. Elle explique qu'elle voulait s'entourer de gens compétents d'où la formation d'un parti politique.

« Dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, on peut avoir une équipe. Sur le bulletin de vote, ce sera mentionné que le candidat fait partie d'une équipe. Chacun est indépendant dans ses pensées et a expliqué ses priorités. Nous avons des candidats qui se présentent pour l'environnement, d'autres pour offrir des activités aux jeunes ou pour le volet social. Nous avons des gens qui ont des affinités avec les travaux publics, les ressources humaines. Cependant, nous avons une vision globale où tout le monde se rejoint ».

Pour sa part, la mairesse sortante, Micheline Barriault, précise que même s'ils ne forment pas une équipe officiellement, les candidats indépendants ont des objectifs communs.

« Nous sommes tous des candidats autonomes, sans ligne de parti. On trouvait cela très important que chacun soit libre de ses opinions. »

Poursuivre le travail amorcé

La mairesse sortante sollicite un deuxième mandat pour poursuivre le travail amorcé lors des quatre dernières années. « Nous avons réalisé plusieurs projets, mais il y en a encore plusieurs qui sont en cours de réalisation, sans oublier de nouveaux projets qu'on souhaiterait mettre en place ».

Parmi les projets à finaliser, madame Barriault parle de Sainte-Luce-sur-Mer raconté par le fleuve. « Nous avons un beau projet domiciliaire dans le secteur Luceville. On parle de 80 portes sous forme d'écoquartier. La réfection de la Route du fleuve me tient à cœur où nous avons des problèmes de sécurité. Nous avons déposé un projet pour refaire l'entièreté de la route avec un espace piéton et un espace pour les vélos. Comme on se trouve sur la route verte, il y a des



Micheline Barriault et Yolande Hould sont les candidates à la mairie de Sainte-Luce. Photos courtoisie

possibilités de subventions ».

Les priorités de l'Alliance citoyenne

Parmi les priorités de l'Alliance citoyenne, notons la revitalisation du secteur de Luceville par le soutien à l'implantation de nouveaux commerces et la mise aux normes des plateaux sportifs intérieurs et extérieurs.

« On veut préparer un projet quinquennal d'investissements en immobilisation basé sur les besoins en développement, assurer un dévelop-



pement en harmonie avec les besoins réels de la population ainsi que de sa capacité de payer, réaliser un état de la situation des infrastructures d'eau et eaux usées et prioriser les travaux selon la désuétude des installations », indique madame Hould.

L'Alliance citoyenne veut rendre les séances du conseil municipal plus accessibles en repensant les modes de diffusion et s'assurer que les décisions municipales soient prises avec et pour les citoyens.

Début du vote par anticipation

En amont des élections municipales du 2 novembre prochain, le vote par anticipation débute ce dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h.

Véronique Bossé

Certaines villes, comme Rimouski, offrent aussi la possibilité de voter par anticipation le samedi 25 octobre, aux mêmes heures que celles prévues le

lendemain. Il est possible d'en savoir plus en consultant les communications de sa municipalité, notamment son avis public d'élection.

Certaines municipalités envoient aussi une carte de rappel par la poste. Les municipalités de 20 000 habitants et plus doivent permettre aux électrices et aux électeurs de voter au bureau de la présidente ou du président

d'élection le 24 octobre 2025, au moins entre 16 h et 20 h.

Les municipalités qui le souhaitent peuvent aussi proposer cette option le 27 octobre 2025, le 28 octobre 2025 et le 29 octobre 2025. Ce type de vote peut se dérouler dans tout lieu désigné par le président d'élection; il n'a pas à se tenir dans son bureau.

Pour plus d'informations sur les élections et leur déroulement, consulter le site internet electionsquebec.qc.ca.

Pour suivre les campagnes électorales dans nos municipalités





Désarmés, les agents se retrouvent face à des situations de plus en plus variables.
Photo courtoisie



Contrôleurs routiers : le taser comme compromis ?

Le débat sur l'armement des contrôleurs routiers québécois mérite une solution nuancée. Depuis le jugement du Tribunal administratif du travail qui les a confinés aux balances fixes, ces agents se retrouvent désarmés face à des situations de plus en plus variables.

Mais, avant de brandir le drapeau rouge de la militarisation, pourquoi ne pas explorer une voie du juste milieu : l'arme à impulsions électriques ?

Les incidents documentés parlent d'eux-mêmes. Un contrôleur routier renversé au sol, la rotule disloquée. Un autre nargué et pourchassé par un automobiliste en fuite. Dans ces situations, seuls un bâton télescopique et une bonbonne de poivre de Cayenne les protégeaient. Est-ce suffisant pour des agents investis de pouvoirs quasi policiers, responsables d'arrêter des conducteurs sur les routes du Québec ?

Alternative mieux dosée ?

La question devient évidente : pourquoi la Société de l'assurance automobile du Québec refuse-t-elle de munir ses contrôleurs routiers d'une arme à feu ? Pourrait-elle envisager une solution plus graduelle et proportionnée ?

L'arme à impulsions électriques, communément appelée taser, n'offre-t-elle pas une solution mieux adaptée ? Elle neutralise une menace sans la tuer. Elle permet de maîtriser un agresseur violent qui refuse d'obtempérer, comme cet automobiliste qui s'était jeté sur un contrôleur. Elle crée littéralement une distance de sécurité, puisqu'elle fonctionne à plusieurs mètres. C'est un outil de désescalade qui ne tue pas, mais qui protège.

Les opposants au port d'armes ont soulevé la crainte de la militarisation. C'est peut-être légitime. Mais, ceux qui refusent une arme à impulsions électriques tout en acceptant les matraques et le poivre de Cayenne, ne font-ils pas preuve d'une logique étrange ? Le taser est déjà utilisé par les corps policiers partout au Canada. C'est un outil maîtrisé et régulé, dont les effets sont connus et documentés. Ce n'est pas une arme exotique sortie de nulle part !

Enjeux de sécurité

Peut-on considérer les enjeux de sécurité routière ? Chaque année, des camionneurs non qualifiés, des véhicules surchargés, des marchandises illégales circulent librement parce que les contrôleurs, cloués au sol par une décision judiciaire, ne

peuvent plus intervenir efficacement. Les 8 M\$ de revenus perdus en six mois ne sont pas qu'un chiffre. C'est autant d'infractions non détectées, autant de risques qui perdurent sur nos routes.

L'Association du camionnage du Québec le sait. Ceux qui travaillent légalement demandent davantage de contrôle, pas moins. Les conducteurs respectueux des règles ne craignent pas les inspections ; ils les réclament pour que leurs concurrents malhonnêtes cessent leurs pratiques dangereuses.

« C'est un outil maîtrisé et régulé, dont les effets sont connus et documentés. Ce n'est pas une arme exotique sortie de nulle part ! »

Pourquoi Québec hésite-t-il ?

Pourquoi le gouvernement tarde-t-il à trouver une solution ? Est-ce une question de coûts ? Pourtant, l'arme à

impulsions électriques coûte moins cher qu'un revolver, moins cher qu'une formation balistique complète et certainement moins cher que les dommages causés par les contournements de balances.

Est-ce en raison d'une question d'image politique parce que l'on craint le vocabulaire de l'armement ? Est-ce qu'équiper ses agents qui s'assurent de la protection des usagers de la route relève de la militarisation ? À mon humble avis, il s'agit seulement d'une notion de prudence élémentaire.

Il semble bien que les contrôleurs routiers n'aient jamais abusé de leurs pouvoirs. Malgré des responsabilités étendues et des incidents provocateurs, aucun excès de force n'est documenté. Leur accorder un taser, ce n'est pas leur donner carte blanche ; c'est reconnaître que les risques qu'ils affrontent méritent une protection adéquate.

Jusqu'à quand le gouvernement du Québec louvoiera-t-il ? Entre l'immobilisme et le port d'une arme à feu, ne pourrait-il pas emprunter une voie sensée ? Un outil de protection efficace et déjà éprouvé ailleurs : l'arme à impulsions électriques.

120 ANS

BEAULIEU
COLLECTIONS

POUR HOMMES ET FEMMES

LUXUEUX MANTEAUX DE CUIR ET DE LAINAGE

Cuir véritable



Silhouettes féminines



Coupes modernes



Tissus nobles



beaulieucollections.com



200, rue St Germain Ouest, Rimouski

Des propos inquiétants exprime St-Pierre



Le maire de Saint-Anaclet-de-Lessard, Francis St-Pierre
Photo courtoisie

Francis Saint-Pierre se dit inquiet par les propos tenus par deux candidats à la mairie de Rimouski, Sébastien Bolduc et Sébastien Cyr, qui se sont dits favorables au concept d'une ville, une MRC lors du débat de la Chambre de commerce et de l'industrie de Rimouski-Neigette, tenu le 14 octobre dernier.

Alexandre D'Astous

Préfet sortant de la MRC Rimouski-Neigette et maire sortant de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard,

monsieur St-Pierre sollicite un nouveau mandat en se disant inquiet pour sa municipalité.

«Lorsque deux des trois candidats à la mairie de la Ville centre évoquent le projet une ville, une MRC comme étant intéressant. Ces propos m'inquiètent profondément pour nos municipalités rurales et particulièrement pour Saint-Anaclet. Il y a 25 ans, un élu de la Ville-centre (Michel Tremblay) rêvait déjà d'une fusion élargie. J'étais là, au cœur du comité de négociation, dans la foulée des fusions de

2000. On nous disait que la fusion était inévitable. Pourtant, nous avons tenu bon. Nous avons défendu notre point de vue avec conviction, démontré le bien-fondé de notre autonomie, et prouvé que Saint-Anaclet pouvait se gérer avec rigueur, efficacité et fierté», commente-t-il.

Prêt à se battre

Aujourd'hui, cette menace refait surface et Francis Saint-Pierre assure être prêt à se battre.

«Je mettrai toute mon énergie à défendre notre statut de municipalité autonome. Nous avons une identité forte, une gestion saine, et une communauté engagée. Rien ne justifie que nous soyons absorbés ou dilués dans une structure qui ne nous ressemble pas. Saint-Anaclet mérite de rester maître de son avenir», écrit le candidat sur sa page Facebook.

Seul le maire sortant de la Ville de Rimouski, Guy Caron, n'a pas remis en cause l'existence de la MRC lors du débat, du moins à court terme.

«J'en suis rendu à me demander s'il n'y aurait pas un avantage à ce que la Ville de Rimouski devienne une MRC. Nous sommes une des rares MRC où la ville centre possède 87-88 % de la population», a mentionné Sébastien Bolduc en demandant à son adversaire Guy Caron ce qu'il en pensait.

«Je ne pense pas qu'on soit rendu là, mais c'est une option qui doit demeurer possible, mais actuellement nous avons de très bons liens avec la MRC. Je ne pense pas que ce soit une bonne idée en ce moment», a répondu le maire sortant.

Sébastien Cyr a renchéri en disant qu'il pensait que la Ville était rendue là. «Ça nous permettrait d'avoir plus de flexibilité dans certains domaines, comme l'urbanisme».

Ce à quoi Guy Caron a rappelé que ce n'est pas une décision de la Ville, mais du gouvernement du Québec d'autoriser un regroupement une ville, une MRC comme ceux qui sont en cours à Gaspé, Rouyn-Noranda et Shawinigan.

De l'opposition à Saint-Anaclet

Francis Saint-Pierre, qui a toujours été réélu sans opposition à la mairie de Saint-Anaclet-de-Lessard depuis 2009, doit se mesurer à la conseillère municipale sortante Vanessa Lepage-Leclerc, qui tente d'accéder à la mairie.

Francis Saint-Pierre était préfet de la MRC de Rimouski-Neigette depuis 14 ans, soit sept mandats de deux ans. Il avait succédé à Gilbert Pigeon en 2011.

Ashton poursuit son expansion, mais pas à Rimouski

Ashton poursuit son expansion. Après Saint-Jean-Chrysostome en juin dernier, la chaîne de restauration rapide a confirmé l'ouverture d'un premier restaurant au Saguenay à l'automne 2026, mais toujours rien de concret pour Rimouski.

Alexandre D'Astous

Saint-Georges aura aussi son Ashton dans les prochains mois. Dans les trois cas, les restaurants seront exploités

par des franchisés, un modèle d'affaires qui a été développé par Emily Adam et Jean-Christophe Lirette lors de l'acquisition de l'entreprise en 2022.

La chaîne prévoit d'ailleurs la poursuite de son expansion avec l'ouverture de nouveaux restaurants au cours des prochaines années. «Il n'y a pas d'ouverture imminente dans la région de Rimouski. Ashton maintient toutefois un intérêt pour ce marché»,

mentionne Béatrice Vincent, de Tact Conseil, qui s'occupe des relations publiques d'Ashton.

25 succursales

Fondée en 1969, Ashton compte 25 succursales. Longtemps confinée à la région de Québec, la chaîne a ouvert le concept à la franchise avec l'arrivée de ses nouveaux propriétaires, Emily Adam et Jean-Cristophe Lirette, en 2022.

En plus de Rimouski, Ashton cible aussi Rivière-du-Loup ainsi que les régions de Chaudière-Appalaches, de Québec, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de la Montérégie, des Laurentides et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Parmi les prérequis identifiés par Ashton pour devenir franchisé, il y a d'avoir un minimum de 400 000 \$ en liquidités.

Mont-Joli relance Simon Jolin-Barrette



Le palais de justice de Mont-Joli. Photo courtoisie

Le maire de Mont-Joli, Martin Soucy, relance le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, afin d'obtenir une rencontre le plus rapidement possible pour faire acheminer le dossier du retour d'un palais de justice dans sa ville.

Alexandre D'Astous

«C'est un dossier régional qu'on travaille notamment avec la MRC de La Mitis. Nous sommes en attente d'une rencontre avec le ministre. Je suis élu, donc pleinement justifié d'aller de l'avant dans le dossier avant le résultat des élections. Peut-être que le ministre pense que le dossier est sur pause pendant la campagne électorale, mais ce n'est pas le cas», indique

monsieur Soucy.

Le maire de Mont-Joli précise qu'il a eu récemment une rencontre à ce sujet avec la MRC de La Mitis. Il souhaite notamment connaître les besoins du ministère en termes de bâtiment afin de pouvoir évaluer les coûts pour une bâtisse neuve, l'option privilégiée par la Ville et la MRC.

«Nous avons soumis au gouvernement que la MRC et la Ville pourraient être propriétaires de l'immeuble. C'est là-dessus qu'on veut tabler, mais il faut au moins savoir quels sont les besoins pour pouvoir les chiffrer», explique monsieur Soucy.

En février dernier, les activités du palais de justice de Mont-Joli ont été transférées de manière temporaire à Rimouski.

Enjeux de sécurité

Par communiqué, le ministère de la

Justice justifiait sa décision en raison de la désuétude du bâtiment et de la présence de plusieurs enjeux de sécurité, notamment avec l'absence de blocs cellulaires pour les accusés, d'aires de circulation sécurisées pour les juges et les victimes, d'espaces sécurisés pour les rencontres entre les procureurs de la Couronne et les personnes victimes ainsi qu'un accès limité aux outils d'aide au témoignage.

Le ministre Simon Jolin-Barrette laissait toutefois entendre que cette fermeture n'était peut-être pas définitive.

«Nous demeurons ouverts à trouver des solutions qui permettraient éventuellement de rouvrir un point de service à Mont-Joli», a-t-il mentionné.

Dans une entrevue accordée au FM 93 Rimouski, Simon Jolin-Barrette a répété que le dossier du nouveau palais de justice de Mont-Joli faisait partie de ses priorités.

Début des travaux de construction de 3 M\$

Nouveau gymnase pour l'école Lévesque

Le Centre de services scolaire des Phares annonce le début des travaux de construction du tout nouveau gymnase de l'école Lévesque, à Saint-Donat. Le contrat de construction a été octroyé à la firme Construction Albert Inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 3 163 000 \$ (taxes en sus).

Véronique Bossé

Le projet représente un investissement important pour la communauté scolaire et le Centre estime qu'il contribuera directement à l'amélioration des infrastructures sportives offertes aux élèves.

Le nouveau gymnase viendra appuyer les activités pédagogiques, sportives et parascolaires de l'école, en plus de permettre à l'ensemble de la communauté d'avoir accès à un espace moderne, sécuritaire et adapté aux besoins d'aujourd'hui.

«Ce projet illustre notre volonté d'offrir à nos élèves un milieu d'apprentissage stimulant, mais aussi des infrastructures de qualité qui favorisent l'activité physique, la santé et le bien-être», estime la directrice générale du CSS des Phares, Nancy Prévèreault.

La fin des travaux est prévue pour l'année scolaire 2026-2027, ce qui permettra aux élèves de profiter de ce nouvel espace dès le début de l'année scolaire.

Travail de longue haleine

Le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, a souligné la nouvelle dans une publication sur les réseaux sociaux.

Rappelons qu'en septembre 2021, le député rapportait avoir constaté un important manque dans les installations de l'école Lévesque, en raison



La fin des travaux est prévue pour l'année scolaire 2026-2027. Images courtoisie – Centre de services scolaire des Phares

de l'absence d'un gymnase, après y avoir effectué une visite.

Il avait réitéré l'importance du projet, en février 2024, à l'Assemblée nationale. Quelques mois plus tard, en juillet, il avait été annoncé que le Centre



de services scolaires des Phares avait obtenu 2,8 M\$ pour l'aménagement d'un gymnase à l'école Lévesque, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

Cérémonie des anges présentée à Rimouski

L'importance de se recueillir

Une dizaine de familles rimoukoises se sont recueillies, le 15 octobre, au parc Beauséjour, pour la Cérémonie des anges qui s'est tenue dans le cadre de la journée de sensibilisation au deuil périnatal. Pour Betty Vouillon, il s'agit d'une occasion de prendre un temps d'arrêt.

Annie Levasseur

«Quand ça arrive, on ne réalise pas forcément. Le temps passe et on range ça dans un petit coin en se disant qu'on passe à autre chose. Avec le temps, on se rend compte que c'est toujours là», dit-elle.

Madame Vouillon souligne que ce rassemblement annuel permet de réaliser que d'autres femmes ont vécu le même drame. Il brise l'isolement souvent associé au deuil périnatal.

«Dans ce genre d'événement, il y a beaucoup de solidarité et on se rend compte qu'on n'est pas tout seul à le vivre. C'est un peu tabou. La plupart des femmes n'en parlent pas. On vit cette souffrance en silence. C'est important pour se souvenir de ces petits bébés qu'on ne verra jamais grandir.»

Le deuil périnatal est vécu lors de la perte d'un enfant, que ce soit pendant la grossesse, à l'accouchement ou au cours de sa première année de vie.

17^e cérémonie à Rimouski

La Cérémonie des anges était organisée pour une 17^e année par le Centre périnatal Entre Deux Vagues. Les participants ont marché avec un lampion au nom de leur bébé. Il contenait une feuille ensemencée sur laquelle ils ont pu écrire un message et qui deviendra une plante.

«Pour les familles, c'est un moment de recueillement et de reconnaissance de leur vécu. Dans certains cas, ça fait plusieurs années, mais c'est pour reconnaître la présence de ce bébé dans leur vie», explique la



Les participants à la Cérémonie des anges ont marché et se sont rassemblés autour d'un feu. Photo Annie Levasseur

formatrice en périnatalité au Centre, Gabrielle Gauvin.

La Rimoukoise, qui a elle-même vécu un deuil périnatal il y a une dizaine d'années, soutient que ce rendez-vous annuel permet aussi de sensibiliser.

«C'est un deuil qui est souvent invisible. Il y a des gens de l'entourage qui n'ont pas nécessairement rencontré le bébé ou qui ne reconnaissent pas l'importance de ce deuil dans la vie d'une famille.»

Deuxième journée québécoise

Le 15 octobre est la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal. Cette date est officiellement reconnue seulement depuis l'an dernier.

«C'est la journée mondiale depuis longtemps, mais au Québec c'est récent. C'est une reconnaissance supplémentaire», mentionne madame Gauvin.

Elle ajoute que, cette année, la journée a été l'occasion pour des organismes qui interviennent en deuil périnatal de sortir une lettre ouverte pour avoir une meilleure reconnaissance du Régime québécois d'assurance parentale.

«Ce ne sont pas toutes les situations qui permettent d'avoir un congé de maternité ou de paternité. C'est un deuil qui nécessite un temps d'arrêt pour se souder ensemble comme famille et comme couple. Les familles n'ont pas besoin que ça vienne avec un stress financier.»

Les familles qui souhaitent obtenir plus d'informations sur les services du Centre Entre Deux Vagues, en lien avec le deuil périnatal, peuvent communiquer avec l'équipe au 418 723-3944.



Betty Vouillon (à droite) a participé à la Cérémonie des anges avec une amie qui a elle aussi vécu le deuil périnatal. Photo Annie Levasseur

Aire ouverte Mont-Joli a pignon sur rue

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent inaugure les locaux d'Aire ouverte, situés au 19, avenue Label à Mont-Joli, qui est une ressource pour les jeunes de 12 à 25 ans, qui a pour objectif de faciliter leur accès au réseau de la santé et des services sociaux.

Véronique Bossé

La directrice de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse au CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mélissa Desjardins, mentionne qu'Aire ouverte Mitis est un projet sur lequel le CISSS travaille depuis maintenant plus de deux ans.

«Aire ouverte est une façon d'offrir des services différemment aux jeunes, en dehors des murs du réseau de la santé et des services sociaux. C'est fait à l'image des jeunes, c'est conçu avec eux et ça se fait avec leur participation, pour que la démarche ait du sens pour les jeunes et qu'ils puissent obtenir des services en santé ou en services sociaux qui sont accessibles et modulés en fonction de leur besoin», indique directrice de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse au CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mélissa Desjardins.

L'équipe d'Aire ouverte de Mont-Joli est constituée d'une infirmière, d'une éducatrice, d'une agente de relations humaines et d'une agente administrative. L'initiative offre des services en santé physique, psychologique et sexuelle. Les services sont gratuits et sont disponibles en mode virtuel, dans les locaux de l'avenue Label ou chez l'un des partenaires du CISSS.

«Un jeune peut ouvrir la porte, venir nous voir et obtenir immédiatement l'accès à un professionnel. On accueille, on accompagne, on réfère et on donne des consultations», explique madame Desjardins.

Simon St-Pierre devient directeur général par intérim

« Il faut que la Chambre survive »

Après une année particulièrement difficile, le coprésident de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette, Simon St-Pierre, quitte ses fonctions pour assumer, de façon intérimaire, la direction générale de l'organisation.



Olivier Therriault
o.therriault@lesoir.ca

Il prend ainsi les rênes d'une institution encore fragilisée par la fraude présumée de 500 000 \$, attribuée à son prédécesseur, Jean-Nicolas Marchand.

À la suite du congédiement de ce

dernier, en février dernier, les mois qui ont suivi ont mis la Chambre à rude épreuve. Pour le moment, monsieur Marchand n'a toujours pas été arrêté, mais l'enquête de la Sûreté du Québec tirerait à sa fin.

Dans ce contexte, les administrateurs n'ont pas pu présenter les états financiers lors de l'assemblée générale annuelle, le 15 octobre dernier à La Station. Certaines données demeurent incomplètes, alors que leur divulgation publique compromettrait le travail policier. « Il manque tellement de papiers. Quand quelqu'un fraude, il y a la papperasse qui disparaît ou qui n'a évidemment pas été produite. C'est un beau bordel », résume monsieur St-Pierre, dont la nouvelle tâche s'effectuera à temps partiel.

Pas question de faillite

Il assurera la transition jusqu'à l'embauche d'une ressource à temps plein, espérée d'ici le printemps prochain. Pour sa part, Andréanne Pelletier quitte aussi la présidence de la Chambre. Un remplaçant devra être nommé lors du prochain conseil d'administration. L'objectif est clair : pas question de déclarer la faillite de l'organisation.

« Il faut que la Chambre survive. À court terme, on avait besoin de

L'enquête de la Sûreté du Québec se poursuit concernant la fraude présumée de l'ex-DG de la Chambre, Jean-Nicolas Marchand. Photo Olivier Therriault



Le directeur général par intérim de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette, Simon St-Pierre. Photo courtoisie

quelqu'un qui connaisse les dossiers et puisse les faire avancer, ne serait-ce que pour répondre aux courriels. Notre budget n'était pas assez élevé pour embaucher un directeur général avec un salaire décent. C'est une période de l'année plus tranquille pour moi (comme propriétaire de la Brasserie La Baraque). Il y a beaucoup de travail de développement à faire pour relancer la machine. Ce sont des semaines importantes qui s'en viennent », estime Simon St-Pierre.

Relancer le réseautage

Parmi les idées proposées, la Chambre de commerce et de l'indus-

trie Rimouski-Neigette veut renforcer le sentiment d'appartenance de ses membres en leur offrant certains avantages exclusifs, relancer les activités de réseautage, dont une activité de Noël, travailler à la prochaine Soirée reconnaissance, organiser un tournoi de golf à la fin de l'été 2026, lancer un programme de mentorat pour les jeunes entrepreneurs et créer un comité du centre-ville pour favoriser son attractivité commerciale.

Le nombre d'adhérents de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette a reculé de 10 % en un an, passant de 373 à 337 membres.

LA PROMOTION D'AUTOMNE
WOOD-PRO
EST DE RETOUR AVEC

STIHL
DE TOUT POUR LE PROFESSIONNEL

Trousse Wood-Pro
GRATUITE

à l'achat d'une scie à
essence admissible



RE 80 239⁹⁹\$
PROMO
199⁹⁹\$

BG 50 239⁹⁹\$
PROMO
219⁹⁹\$

MS 162 14"
MS 281
MS 250

FS 111
FS 38

SCIE D'ÉMONDAGE
CASQUE FONCTION
GANTS PROSCAPER

DE TOUT POUR VOTRE
AMÉNAGEMENT EXTERIEUR!

15 OUTILS
KOMBI
POUR CHACUNE
DE VOS TÂCHES

MINI CULTIVATEUR
BF-KM

COUPE-HERBE
COURBE
FSB-KM

DÉBROUSSILLEUSE
FS-KM

PERCHE D'ÉLAGAGE
HT-KM

BALAI KW-KM

MOTEUR
KOMBI-SYSTÈME À ESSENCE
KM 56 RC-E 359⁹⁹\$
PROMO
329⁹⁹\$

SOUFFLEUR
BG-KM



1255,
RUE INDUSTRIELLE,
MONT-JOLI
418 775-5877

À votre service depuis 1958!





Même si l'espèce demeure fragile

La baleine à bosse peut enfin respirer

Si elle a connu une légère augmentation de sa population au cours des dix dernières années, la baleine à bosse demeure néanmoins une espèce qui demeure fragile. Photo courtoisie Cétamada

Si elle a connu une légère augmentation de sa population au cours des 10 dernières années, la baleine à bosse demeure néanmoins une espèce fragile. C'est du moins le constat que fait la D^{re} Schédir Marchesseau, médecin vétérinaire et spécialiste de cette espèce.

Johanne Fournier

Celle qui est aussi vice-présidente de Cétamada, l'organisme qui a chapeauté le 4^e Congrès mondial sur les baleines à bosse qui s'est déroulé du 15 au 19 octobre à Québec et à Tadoussac, offre un bilan nuancé de l'état actuel des populations de baleines à bosse dans le monde.

«La baleine à bosse est une espèce

qui a beaucoup souffert de la pêche commerciale», explique la D^{re} Marchesseau, qui a rejoint l'équipe scientifique de Cétamada en 2015. Quoi qu'il en soit, grâce aux efforts massifs de conservation menés au cours des dernières décennies, les nouvelles sont encourageantes. Les populations du nord et du sud connaissent une augmentation annuelle dépassant les 10 %, ce qui trace un tournant remarquable pour une espèce autrefois menacée d'extinction.

Cette remontée spectaculaire s'explique par une mobilisation exceptionnelle de la part de la communauté internationale. «C'est une espèce emblématique qui est très aimée du public et qui a une résonance émotionnelle très forte», souligne l'ex-

perte. Cette connexion émotionnelle unique a permis aux organisations de conservation de mobiliser les ressources et l'attention nécessaires pour inverser le déclin. Le statut de conservation de la baleine à bosse auprès de l'Union internationale pour la conservation de la nature s'est largement amélioré ces dernières années, reflétant ces progrès tangibles.

Menaces persistantes et multiples

Le tableau n'est cependant pas entièrement rose. Malgré les avancées notables, la baleine à bosse reste un animal fragile qui fait face à une série de défis croissants. Les collisions avec les bateaux continuent de représenter une menace majeure pour les populations, particulièrement dans les zones côtières hautement fréquentées.

La diminution de ses proies alimentaires constitue également un problème croissant. L'augmentation de l'utilisation commerciale du krill, ressource cruciale dans la chaîne alimentaire marine, réduit les disponibilités nutritionnelles pour ces géants des océans.

La pollution acoustique représente un autre problème majeur. «Les baleines à bosse communiquent par des sons», rappelle l'experte des cétacés. À son avis, le bruit anthropique intensif dans les océans limite considérablement les communications entre les individus et peut réduire leur taux de survie. Toujours selon la D^{re} Marchesseau, cette perturbation sonore affecte l'ensemble du comportement social et reproductif de l'espèce.

Défis pour les populations

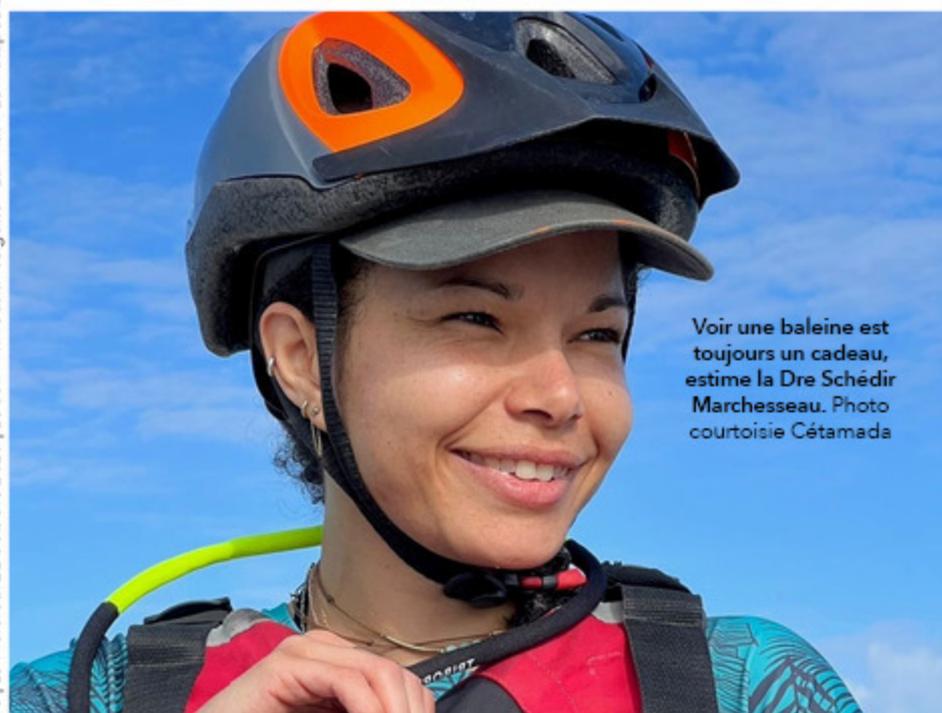
À ces situations historiques, la scientifique ajoute des menaces plus modernes. Selon Schédir Marchesseau, la pollution plastique contamine progressivement tout l'habitat des populations de baleines à bosse, avec des conséquences encore largement méconnues à long terme. Les changements climatiques posent aussi un défi de taille pour la survie de l'espèce, en créant une cascade d'impacts sur l'ensemble de l'écosystème marin.

Certains articles scientifiques récents tirent la sonnette d'alarme sur l'impact de ces changements globaux sur la baleine à bosse. Bien que la population soit actuellement en croissance, «il y a des variations qui peuvent rester très fragiles par rapport à toutes les menaces», reconnaît l'experte.

Pas de relâchement possible

La D^{re} Marchesseau est catégorique : il ne faut absolument pas relâcher les efforts de conservation. Les gains réalisés au cours des dernières décennies ne sont pas irréversibles. Chaque nouveau défi environnemental représente un risque pour cette espèce qui a déjà été extrêmement vulnérable.

«Quand on a la chance de les voir, c'est un cadeau», estime l'experte qui consacre sa vie à l'étude de ces animaux depuis dix ans. Pour elle, la baleine à bosse, symbole vivant de nos efforts de conservation, mérite une vigilance constante et un engagement renouvelé pour assurer sa survie à long terme.



Voir une baleine est toujours un cadeau, estime la Dre Schédir Marchesseau. Photo courtoisie Cétamada

4^e Congrès mondial sur les baleines à bosse à Tadoussac

Les baleines rassemblent les experts

Tadoussac a accueilli, du 15 au 19 octobre, le 4^e Congrès mondial sur les baleines à bosse, un événement d'envergure internationale qui a rassemblé plus d'une centaine de chercheurs, défenseurs de l'environnement et passionnés de la mer.



Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

« On attendait une centaine de personnes, mais on est encore plus nombreux, se réjouit la D^{re} Schédir Marchesseau, vice-présidente de Cétamada, qui est l'organisation fon-

datrice de l'événement qui se tient depuis dix ans. Ça veut dire qu'il y a un réel intérêt pour notre événement. Donc, on est vraiment très content! »

Sous la gouvernance de Cétamada Madagascar et de sa filiale française, l'événement a réuni une vingtaine de nationalités, témoignant ainsi de son rayonnement international.

Double première mondiale

En se tenant à Tadoussac, ce 4^e congrès marque une double première. Non seulement c'est la première fois que l'événement se tient au Canada, mais c'est aussi la première fois qu'il s'installe dans une zone d'alimentation des baleines, plutôt que dans une zone de reproduction. Il s'agit d'un choix significatif qui reflète l'importance croissante des recherches sur les baleines qui sont menées au Québec.

L'experte en conservation marine et vulgarisation scientifique de Sainte-Luce, Lyne Morissette. Photo courtoisie



Placé sous le thème « Coexister avec les baleines pour nos océans », le 4^e Congrès mondial sur les baleines à bosse a exploré différents enjeux. Photo courtoisie Cétamada



Le 4^e Congrès mondial sur les baleines à bosse a réuni quelque 120 experts provenant de 20 pays à Tadoussac. Photo courtoisie Cétamada

Le choix de Tadoussac n'était évidemment pas fortuit. Reconnu mondialement comme l'un des meilleurs endroits pour observer les baleines à bosse et autres mammifères marins, ce village côtier offrait le cadre idéal.

À la confluence des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée, la région possède une biodiversité exceptionnelle qui a inspiré les recherches depuis des décennies.

Arrivées une semaine avant le congrès, la médecin vétérinaire originaire de la Guadeloupe et son équipe ont eu toute une première impression du Saint-Laurent. « Dans le salon de l'Hôtel Tadoussac, on a vu deux souffles de baleine depuis le canapé, raconte Schédir Marchesseau.

Ça a été un moment absolument incroyable! On avait vraiment l'impression que les baleines nous tendaient les bras et nous souhaitaient la bienvenue dans cette région qui est magnifique! »

À travers un partenariat avec son entreprise, M - Expertise marine, l'experte en conservation marine et vulgarisation scientifique de Sainte-Luce, Lyne Morissette, a joué un rôle déterminant en tant que partenaire de l'organisation. En plus de participer à l'organisation de ce congrès, elle a contribué à positionner le Québec sur la carte mondiale de la recherche sur les baleines à bosse.

Explorer des stratégies pour protéger un écosystème entier

Porteur du thème « Coexister avec les baleines pour nos océans », le congrès de Tadoussac a exploré des enjeux complexes.

Johanne Fournier

Il a notamment été question de la bioacoustique des cétacés, leurs

migrations transcontinentales, leur comportement social et les défis anthropiques, comme les collisions avec les navires.

« On aborde différents sujets d'étude qui rayonnent entre la science participative et la bioacoustique, qui est une science très importante chez les mam-

mifères marins et particulièrement les baleines à bosse, puisqu'elles chantent, en plus d'avoir des vocalisations sociales », résume la Dre Schédir Marchesseau.

Au centre des préoccupations

Ce rassemblement scientifique met

la baleine à bosse au centre des préoccupations en vue d'explorer des stratégies qui permettent de protéger un écosystème entier. « À travers la conservation de la baleine à bosse, on va pouvoir protéger son habitat », explique la scientifique.

Tarifs de Trump

Coup de hache pour Cedrico



Depuis l'annonce de la nouvelle hausse tarifaire américaine sur le bois d'œuvre, les ventes sont au ralenti chez Bois d'œuvre Cedrico. Photo Olivier Therriault

Les nouvelles surtaxes américaines de 10 % plongent l'entreprise du sciage bas-laurentienne dans l'incertitude, alors que les droits de douane totaux atteignent désormais 45 %.

Johanne Fournier

Dans la cour des usines de Bois d'œuvre Cedrico de Price et de Causapscal, les billots s'accumulent. Depuis l'annonce de la nouvelle hausse tarifaire américaine sur le bois d'œuvre, le produit trouve moins preneur.

Pour cette entreprise forestière bas-laurentienne en activité depuis près de 50 ans, c'est un véritable coup de hache dans le maintien et le développement de ses activités commerciales.

Depuis le 14 octobre, la Mai-

son-Blanche a imposé des droits de douane additionnels de 10 % sur le bois d'œuvre canadien, portant précisément le total des tarifs à 45,16 % à la frontière américaine. Un fardeau considérable pour Cedrico, dont 70 % du bois transformé est habituellement vendu aux États-Unis. En entrevue avec *Le Soir*, le président et directeur général de Bois d'œuvre Cedrico, Denis Bérubé, affiche un mélange de résignation et d'inquiétude.

Cinquième guerre du bois d'œuvre

Ce conflit commercial, que l'industrie appelle «Lumber 5», remonte à 2017. Il s'inscrit dans une longue série de différends commerciaux entre le Canada et les États-Unis, la première remontant aux années 1980. L'industrie américaine du sciage accuse régulièrement les producteurs canadiens de faire du dumping et de bénéficier

de subventions gouvernementales qu'elle qualifie d'injustes.

«Les Américains ont fait une plainte comme quoi les Canadiens font du dumping et ils disent qu'on est subventionné pour notre bois», raconte monsieur Bérubé.

Jusqu'en août, Cedrico payait une taxe de 15 % basée sur les données de 2022, une année où les prix du bois avaient grimpé en flèche en raison de la pandémie de COVID-19. Mais, lorsque les autorités américaines ont examiné les chiffres de 2023, année où les prix ont considérablement baissé, elles ont conclu que le dumping canadien s'était intensifié. La taxe a alors bondi à 35 %.

Compétitivité anéantie

Ces tarifs cumulatifs placent l'entreprise dans une position intenable face aux producteurs européens, qui jouissent désormais d'un avantage concurrentiel majeur. Lorsque la taxe était de 27 % lors du conflit précédent, en 2005, les scieurs européens avaient commencé à prendre graduellement des parts du marché nord-américain.

«Les industriels européens n'ont pas eu la taxe de 35 % qu'on avait, souligne l'homme d'affaires. Donc, ça leur fait de la place pour rentrer sur le marché américain. Ils ont un avantage sur les scieurs québécois et canadiens de 35 %!» Même avec la nouvelle taxe de 10 % qui s'applique aussi aux Européens depuis le 14 octobre,

leur avantage demeure substantiel, déplore Denis Bérubé.

Interrogé pour savoir si son entreprise est capable de soutenir une telle pression tarifaire, l'industriel fournit une réponse catégorique : «Non.» De plus, il observe un ralentissement de la construction aux États-Unis, un affaiblissement de la demande pour le bois canadien et la difficulté à évaluer l'ampleur de la pénétration européenne dans le marché américain.

«On est dans l'inconnu, lâche le chef d'entreprise. Puis, si la construction n'est pas plus forte qu'actuellement, il faudrait que les prix augmentent considérablement pour combler une taxe de 45 %. Donc, on s'attend à avoir des périodes qui ne seront pas faciles dans les prochains mois.»

Les droits de douane de 45% sur le bois d'œuvre canadien touche l'entreprise Bois d'œuvre Cedrico, notamment son usine de Causapscal. Photo Johanne Fournier



Le président et directeur général de Bois d'œuvre Cedrico, Denis Bérubé. Photo courtoisie

Fabricants d'armoires de l'Est-du-Québec

Les surtaxes de Trump frappent fort

Un travailleur de l'usine Miralis à Saint-Anaclet-de-Lessard Photo courtoisie

Les entreprises de fabrication d'armoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie encaissent un dur coup avec les nouvelles mesures protectionnistes de Washington. Depuis le 14 octobre, une taxe de 25 % s'applique aux armoires de cuisine et aux meubles-lavabos exportés vers les États-Unis, un marché crucial pour les ateliers de la région.

Johanne Fournier

Cette offensive tarifaire ne s'arrête pas là. Les produits en bois rembourrés et le bois d'œuvre sont également visés par une surtaxe de 10 %. Mais, c'est surtout l'échéance du 1^{er} janvier qui inquiète : les droits de douane sur les armoires doubleront pour atteindre 50 %, à moins d'une entente entre Ottawa et Washington d'ici là.

Pour justifier ces barrières tarifaires, la Maison-Blanche brandit l'article 232 du *Trade Expansion Act*, un outil législatif réservé aux enjeux de sécurité nationale. Cette stratégie signifie que même les marchandises protégées par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ne bénéficient plus de leur exemption habituelle à la frontière.

L'administration américaine défend sa position en évoquant le rôle « essentiel » des produits forestiers dans la « construction », l'« habitation » et même le « transport de munitions ».

Un raisonnement qui laisse perplexes les artisans de la région, qui voient mal le rapport entre leurs armoires de cuisine sur mesure et la défense des États-Unis.

Entreprises régionales en péril ?

Pour des fabricants comme Miralis, établi à Saint-Anaclet-de-Lessard depuis plus de 45 ans, ou Armoires des Monts, qui œuvre à Sainte-Anne-des-Monts depuis

1979, ces taxes représentent une menace sérieuse. Misant sur la qualité et le travail sur mesure, ces ateliers dépendent fortement du marché américain pour écouler leur production.

Dans un secteur où les marges bénéficiaires sont déjà minces, imposer une taxe de 25 %, qui grimpera probablement à 50 %, place les entrepreneurs devant un dilemme impossible : hausser les prix et perdre des contrats ou

maintenir les coûts et voir fondre leur rentabilité.

Pour les dizaines d'employés qui travaillent dans ces manufactures de l'Est-du-Québec, l'avenir dépend maintenant des tractations diplomatiques entre Ottawa et Washington. En attendant, l'incertitude règne dans les usines où l'on fabrique, depuis des décennies, des cuisines destinées aux foyers américains.

Impact encore inconnu

Le Soir a tenté de joindre des entreprises de fabrication d'armoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, mais sans succès. La directrice générale de l'Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec (AFDICQ) avait accepté notre demande d'entrevue. Mais, à quelques heures avant le moment convenu, elle a refusé notre requête.

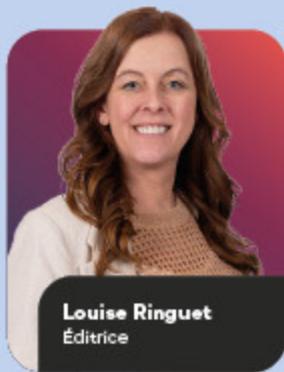
« Comme l'imposition des tarifs douaniers à nos membres exportateurs est récente, nous n'avons pas encore de données globales qui nous permettraient de nous prononcer sur la situation et sur les impacts sur nos membres, a fait savoir Virginie Cloutier. Pour cette raison, le conseil d'administration de l'AFDICQ préfère que nous déclinions votre demande d'entrevue. »



Les entreprises de fabrication d'armoires, comme Miralis, encaissent les nouvelles mesures protectionnistes des États-Unis. Photo courtoisie

L'équipe derrière le Journal Le Soir

Dévouée, humaine et dynamique!



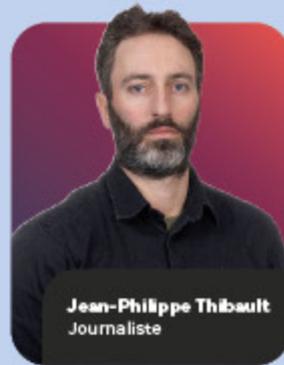
Louise Ringuet
Éditrice



Olivier Therriault
Directeur régional de l'information



Johanne Fournier
Directrice adjointe régionale de l'information



Jean-Philippe Thibault
Journaliste



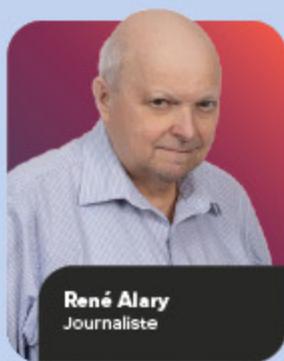
Dominique Fortier
Journaliste



Annie Levasseur
Journaliste



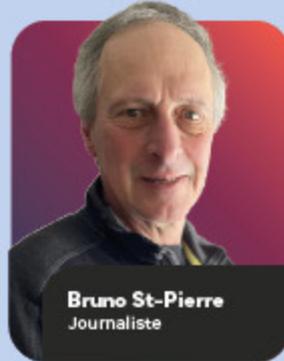
Véronique Bossé
Journaliste



René Alary
Journaliste



Alexandre D'Astous
Journaliste



Bruno St-Pierre
Journaliste



Nadine Perron
Adjointe et directrice du développement des affaires



Mélanie Daraiche
Coordinatrice à la maquette et web



Francis Mimeault
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux



Alexandre Béland Lamer
Conseiller en solution médias



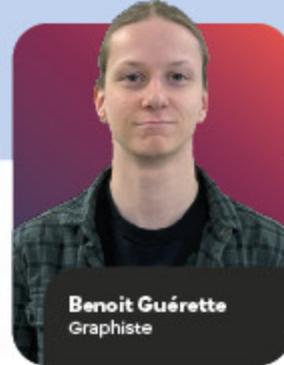
Hélène Houde
Conseillère en solution médias



Rémi Côté
Conseiller en solution médias



Aude Robert-Gingras
Graphiste



Benoit Guérette
Graphiste

Le SOIR



journallesoir.ca



Le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette.
Photo La Presse Canadienne— Jacques Boissinot

Constitution québécoise et avortement : fausse bonne idée

La CAQ a récemment proposé d'inscrire le droit à l'avortement dans un projet de « constitution québécoise ».

L'intention paraît noble, dans un contexte où les droits des femmes reculent. Pourquoi ne pas garantir noir sur blanc ce droit fondamental ? Même si l'intention paraît louable, cette démarche s'avère malheureusement être une fausse bonne idée. Elle soulève plus de risques que de bienfaits.

Il est important de rappeler que le droit à l'avortement est déjà reconnu et protégé au Canada. Depuis l'arrêt Morgentaler en 1988, la Cour suprême a invalidé les limites juridiques de l'avortement, considérant qu'elles portaient atteinte aux droits de la Charte canadienne.

Depuis ce moment, il n'y a aucune restriction, aucune loi quant au droit à l'avortement. Cela permet un accès libre et sûr à l'avortement partout au pays. Toutefois, à travers les années, des élus ont tenté de réintroduire à plusieurs reprises des lois afin d'encadrer (entendre ici : limiter) le droit à l'avortement. C'est ce que recherchent activement les groupes anti-choix ou antiavortement : l'arrivée d'une loi qui

ouvre la porte à être modifiée.

Outil juridique flou

C'est là qu'intervient le problème. Le projet de constitution québécoise, tel que présenté par le gouvernement Legault, n'a aucune force juridique claire. Il ne s'agit pas d'une constitution d'un Québec « pays », mais d'un texte symbolique qui agira à titre de « loi des lois », sans cadre constitutionnel reconnu.

Inscrire des droits fondamentaux dans un tel document peut donc donner l'illusion d'une protection renforcée, sans que ce soit nécessairement le cas. Pire : cela pourrait ouvrir la porte à des brèches.

Plus concrètement, le gouvernement souhaite que l'on retrouve dans la constitution que l'état « protège la liberté des femmes d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG) ». Une fois écrit dans une loi, celle-ci peut être rouverte puis restreinte par diverses dispositions, comme le fait d'être libre d'avoir recours à l'IVG jusqu'à *telle semaine*, ou selon *telle disposition* ou dans tel cas.

Récupération politique ?

Ce n'est pas la première fois que la CAQ arrive avec cette idée de loi pour protéger le droit à l'avortement. En 2023, Martine Biron, alors ministre responsable de la condition féminine, était arrivée avec ce souhait de légiférer à ce sujet.

« Inscrire des droits fondamentaux dans un tel document peut donner l'illusion d'une protection renforcée, sans que ce soit le cas ».

Après de multiples consultations avec les groupes féministes, la société civile ainsi que des juristes qui soulevaient qu'une loi comportait plus de risque que de bénéfices, madame Biron avait finalement décidé de reculer et de travailler plutôt à l'amélioration de l'accès à l'avortement, ce qui avait alors été salué.

Alors que les débats ont déjà eu lieu et que les arguments ont déjà été mis sur la table, pourquoi le gouvernement revient-il avec une idée sur laquelle il avait déjà reculé ? J'ai quand même une petite idée là-dessus. Les sondages nous disent qu'au Québec, le droit à l'avortement est non seulement respecté, mais il est aussi soutenu par un large consensus social. Si on demande à la population si elle souhaite protéger le droit à l'avortement, elle dit oui à très forte majorité.

Est-ce que cela ne serait pas une bonne raison pour la CAQ de l'intégrer à son projet de constitution, dans le but d'y ajouter un vernis féministe et progressiste ? Loin de moi l'idée que le droit à l'avortement ne mériterait pas d'être défendu, bien au contraire, mais c'est problématique s'il est ici utilisé à des fins politiques sans aider réellement la cause.

Oui, protéger le droit à l'avortement est crucial. Mais le faire dans un texte symbolique sans effets juridiques clairs et qui peut ouvrir la porte à des reculs créera sans aucun doute un faux sentiment de sécurité. Les droits des femmes méritent mieux qu'un geste politique. Ils méritent des actions concrètes.

L'auteur pistolois Gaston April lance un deuxième roman

« Interdit de tuer » : survivre à la violence

L'auteur pistolois Gaston April a récemment publié un second roman en 2025, « Interdit de tuer », aux éditions Persée de Sainte-Luce-sur-Loire, collection « 9 millimètres ».

Alexandre D'Astous

Surtout connu dans la région pour son rôle de conseiller en gestion des personnes et des entreprises depuis plus de 40 ans, Gaston April se commet ici dans son cinquième ouvrage, un second roman de fiction.

« Interdit de tuer » met en contexte, dans un environnement fondamentalement brutal, les principes et les valeurs humanistes d'un gangster nouvel âge se refusant à délaissier l'humain au détriment du pouvoir et de la pure violence. On y sent toute la préoccupation de l'auteur envers la compassion et la rédemption à laquelle toute personne aspire. Il y est notamment question de la quête intérieure de sens à la vie, de vocation et de valeurs humaines transcendant un destin pourtant tout tracé.

La promesse de ne pas tuer

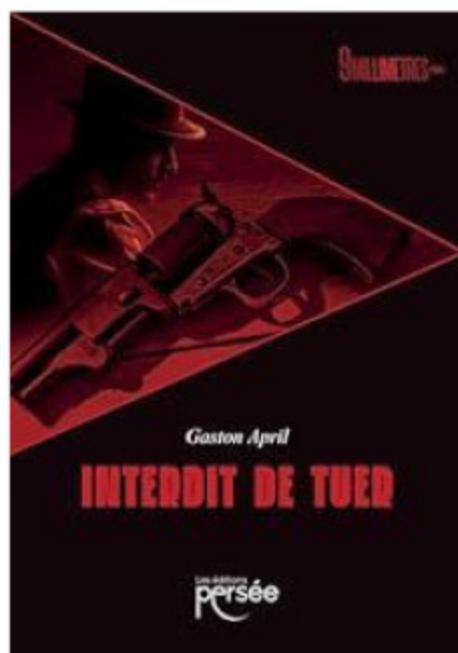
« Le titre de ce roman constitue une promesse : celle d'un homme qui, malgré tout, refuse de tuer. Grand-Jo,

né à Trois-Pistoles au début du XXe siècle, grandit sans père dans un monde qui valorise la force plus que la sensibilité. Doté des mains d'un maréchal-ferrant et du cœur d'un poète, il choisit un chemin à contre-courant, celui du gangster au code d'honneur singulier. À New York, Montréal, puis Madras, il avance au cœur des réseaux criminels sans jamais renier ses principes. »

Ce roman n'est pas un thriller policier classique, mais une histoire de gangsters où l'honneur, la loyauté et la maîtrise de soi sont les véritables armes. Le récit, aux allures de fresque initiatique, met en lumière une figure unique, taillée dans la rudesse et la droiture, portée par une écriture précise et pleine d'humanité. « Interdit de tuer » constitue une plongée dans la vie d'un homme silencieux, mais inoubliable, qui fait le choix du respect dans un monde de violence. Avec une plume sensible et compatissante, Gaston April exploite pleinement un don unique pour la reconnaissance et l'appréciation, à la fois, des travers et des meilleurs côtés de l'humain.

Convaincu par VLB

Gaston April détient une maîtrise en administration des affaires (manage-



« Interdit de tuer » est maintenant disponible
Photo courtoisie

ment) et un baccalauréat en administration des affaires (ressources humaines et marketing).

Né à Saint-Cyprien, une rencontre fortuite avec l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu l'a encouragé à se lancer dans l'écriture, donnant naissance à ses premiers ouvrages.

Avant le roman « Interdit de tuer », il en a écrit un premier,



L'auteur Gaston April Photo courtoisie

« Dourga et l'entrepreneur » (Éditions Persée, 2025) qui succède aux ouvrages « Le choc des croyances pour un management du XXIe siècle » (Éditions Trois-Pistoles, 2003), « Six savoirs importants pour de meilleures entreprises » (Presses Inter Universitaires, 2009), « Deux font Un » (2011).

Fanny revient au Bic et part en tournée au Québec

Après un été 2024 couronné de succès, la pièce *Fanny* de l'auteure de Rivière-du-Loup, Rébecca Déraspe, reprend l'affiche au Théâtre du Bic pour trois dernières représentations, les 23, 24 et 25 octobre, avant d'entreprendre une tournée à travers le Québec.

Olivier Therriault

Cette coproduction du Théâtre du Bic et du Théâtre du Double signe a séduit autant le public que la critique en abordant les thèmes du féminisme, du couple et de la quête de sens.

Elle met en vedette la comédienne originaire de Saint-Octave-de-Métis, Marie-Thérèse Fortin, accompagnée de Jacques Laroche, Doriane Lens-Pitt, François Laurin et Alexandra Gagné-Lavoie.

Équilibre fragile

La pièce raconte l'histoire de Fanny, une femme dans la cinquantaine qui partage sa vie avec son conjoint Dorian. L'arrivée d'Alice, une jeune étudiante aux idées bien affirmées, viendra toutefois bouleverser son équilibre fragile.

Après ses dernières représentations au Bic, la pièce partira en tournée avec des arrêts à Gaspé (29 octobre), Baie-Comeau (18 novembre), Jonquière (21 novembre), Québec (26 novembre au 6 décembre) et Montréal (1er au 25 avril 2026). Certaines dates affichent déjà complet.

Détails sur ce spectacle, la tournée ou sur la programmation 2025-2026 au www.theatredubic.com.



Marie-Thérèse Fortin et Doriane Lens-Pitt dans « Fanny ». Photo courtoisie Benoît Ouellet

Vingt ans après son décès

Gilbert Langlois : son legs demeure vivant

Quelque 75 personnes se sont réunies à Sainte-Anne-des-Monts pour commémorer le 20^e anniversaire du décès de Gilbert Langlois. L'événement organisé le 11 octobre, par la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie, a permis de célébrer le legs de cet écrivain et figure culturelle majeure décédée le 9 février 2005.

Johanne Fournier

Lors de la cérémonie animée par David Lonergan, des extraits de ses romans ont été lus par Virginie Gagné. Mais, c'est le témoignage personnel de sa fille aînée, Flavie, qui a donné toute la profondeur à l'événement, révélant un père attentionné, un penseur curieux et un homme d'une intégrité tranquille.

Elle a dépeint un père exceptionnel et humble, un homme de peu de mots,

mais aux actions éloquentes. Flavie se souvient d'un père dévoué qui cuisinait et qui s'occupait de tous les détails de la vie familiale sans demander d'aide.

Multidisciplinaire

Né à Sainte-Anne-des-Monts en 1946, Gilbert Langlois s'est d'abord distingué en remportant la demi-finale du concours national *Jeunesse oblige* en composition musicale, avant de se tourner vers sa véritable passion : l'écriture et la culture. Son œuvre romanesque comprend quatre livres publiés : *Le Domaine Cassaubon* en 1971, *L'allocutaire* en 1973, *C'tà cause qu'y vont su'a lune* en 1974 et *Cuisses avec dos* en 1993.

Un cinquième roman achevé en 1994, *Chez Hortence*, demeure inédit. Flavie se souvient de la déception de



Plusieurs membres de la famille élargie de Gilbert Langlois étaient présents lors de l'activité de commémoration. À chaque extrémité de la première rangée, ses deux filles, Flavie et Élise. Photo Johanne Fournier

son père face aux refus des éditeurs pour ce dernier roman, qu'il jugeait pourtant de qualité.

La controverse de 1974

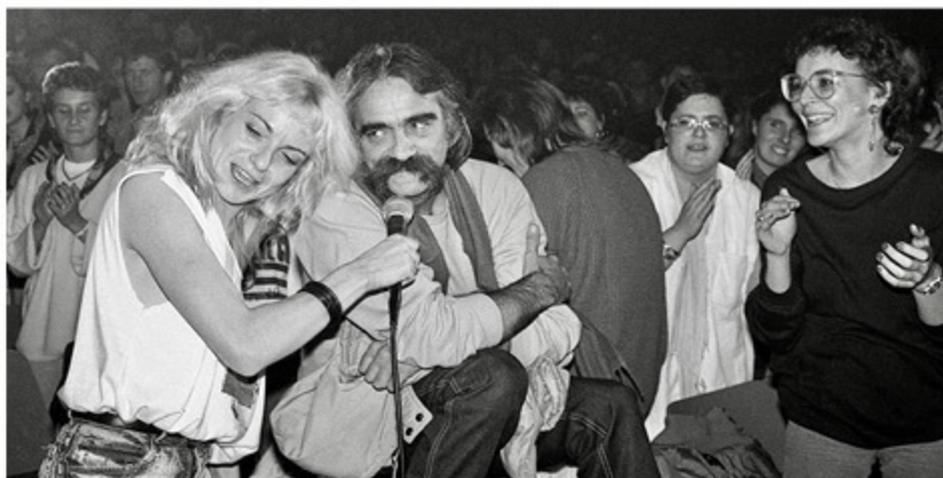
L'année 1974 marque un tournant en raison de la controverse entourant son roman *C'tà cause qu'y vont su'a lune*, édité par *L'Actuelle*. Inspiré de l'éclipse solaire de 1972 à Sainte-Anne-des-Monts, l'ouvrage raconte l'histoire d'un propriétaire de camping et de sa famille. La controverse éclate quand Anthyme Perry, la personne ayant inspiré le personnage principal, menace de poursuivre l'auteur et l'éditeur. Ce dernier cède à la pression et retire le livre du marché. Mais, monsieur Perry n'a jamais mis sa menace à exécution.

«Le portrait que Langlois trace de son personnage est pourtant sym-

pathique et jamais méchant, une véritable célébration, plutôt qu'une attaque, a soulevé David Lonergan. Si Langlois avait simplement changé le nom du personnage, la controverse aurait pu être évitée.»



Gilbert Langlois, deux ans avant son décès. Photo courtoisie Romain Pelletier



Gilbert Langlois aimait toutes les formes de culture, dont la musique. On le voit ici avec la chanteuse Marjo en 1987. Photo courtoisie Romain Pelletier

Il a dédié sa vie à l'information et à la culture

Pendant 15 ans à Radio-Canada Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Gilbert Langlois s'est imposé comme un professionnel respecté.

Johanne Fournier

Il a réalisé plus de 3000 bulletins de nouvelles et écrit plus de 8000 questions pour l'émission *Génies en herbe*, qu'il réalisait et qui était diffusée dans l'Est-du-Québec. Selon une ancienne collègue citée par Flavie, quand son père parlait lors des

réunions de production et qu'il proposait un angle, personne ne contredisait son jugement, preuve de son influence et de sa crédibilité.

Après Radio-Canada, monsieur Langlois a dû se réinventer. Alors qu'il approchait la cinquantaine, il a entrepris une maîtrise en études littéraires à l'UQAM. Il a travaillé pour des magazines de Québec à Montréal avant de revenir à Matane pour diriger la Galerie d'art et l'Espace F.

Politique municipale

Son engagement social s'étendait également à la politique municipale. Témoignage du respect qu'il inspirait, l'ancienne mairesse de Matane, Denise Gentil, avait dit souhaiter, selon Flavie, que Gilbert Langlois soit son attaché politique si elle se lançait en politique provinciale.



La Coop Paradis demeurera dans l'ancien Cinéma Audito

Rénover plutôt que déménager

Après avoir célébré ses 20 ans d'existence le mois dernier, l'équipe de la Coopérative de solidarité Paradis s'affaire à l'élaboration de la planification des travaux qui y auront lieu.

Véronique Bossé

Pendant longtemps, le projet était de déménager le Paradis, de Saint-Robert au centre-ville de Rimouski, en raison d'un manque d'espace.

Puis, la pandémie a fait en sorte que les besoins associés aux espaces de travail se sont transformés. L'équipe a donc entrepris une longue démarche afin de déterminer les besoins actuels de ses membres, de ses organismes, ainsi que du milieu culturel. À terme, cette démarche a révélé que le bâtiment, situé au 274, rue Michaud à Rimouski, concordait toujours avec les projets de la Coop.

Les particularités de l'endroit ont aussi appuyé l'équipe dans sa décision, par



Audrey Robert et Corine Jacob forment l'équipe de la Coop Paradis. Photo Véronique Bossé

exemple les dimensions de ses salles. « Comme ce genre d'espace est super rare, même à la grandeur du Québec, on s'est dit que c'était quelque chose qu'on se devait de conserver, parce que c'est précieux, mais c'est aussi précieux de l'avoir dans le district Saint-Robert », explique la directrice générale de la Coop, Corine Jacob.

Se rapprocher de la clientèle

L'idée de possiblement déménager au centre-ville provenait d'une volonté

La Coop Paradis est située sur la rue Michaud à Rimouski. Photo Véronique Bossé

de se rapprocher de la clientèle de la Coop. « C'est valide de vouloir se rapprocher, mais on réalise qu'être à Saint-Robert, dans notre communauté, en y entretenant une proximité de quartier, c'est aussi super important pour nous. On a énormément de public qui habite dans le coin, qui vient à pied ou à vélo. Si on enlève la Coop Paradis du quartier Saint-Robert, qu'il n'y restera plus grand-chose d'un point de vue culturel. »

Si le déménagement a été abandonné, c'est aussi pour préserver le patrimoine des lieux.

« Depuis 1947 que le bâtiment de la Coop a une vocation culturelle : c'était d'abord un théâtre, un cinéma et, aujourd'hui, c'est la Coop Paradis. Alors, pour nous aussi, ce patrimoine bâti, culturel et social est important. »

Une fois qu'il a été nommé que l'en-

droit pourrait continuer d'abriter le Paradis, l'équipe se devait toutefois de vérifier dans quel état se trouvait la bâtisse, puisqu'un carnet de santé, effectué 10 ans plus tôt, stipulait que le bâtiment serait désuet en 2025.

Beaucoup de rénovations

« C'est sûr qu'il y a beaucoup de rénovations à faire, que le bâtiment doit être mis à jour et qu'il doit être mis aux normes. De petites rénovations avaient été faites lors des premières années, mais après, comme on pensait déménager, le bâtiment a été moins entretenu. On a quand même beaucoup de travail à faire, mais la bonne nouvelle c'est qu'on est capable de faire des rénovations de maintien, de bonification, de redressement de la bâtisse que nous avons, pour pouvoir continuer d'y vivre. »

Avec l'appui de la Ville de Rimouski, une subvention de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour soutenir la programmation de la Coop et l'aide du Conseil des arts du Canada pour travailler la mutualisation du Paradis, l'équipe de la Coop Paradis pense prendre part à l'appel de projets du ministère de la Culture et des communications, pour des projets de rénovation.

« On travaille avec le ministère pour déterminer si notre projet en serait un bon à déposer dans le cadre de cet appel de projets. Nous avons de bonnes chances de le faire. On travaille avec Entremise, qui est un organisme d'économie sociale, ainsi qu'avec des experts externes, dans le but de déposer un projet solide, d'ici la mi-décembre. »

Mieux utiliser l'espace et moderniser le bâtiment

Les projets de rénovation de la Coopérative Paradis passeront notamment par une amélioration des espaces.

Véronique Bossé

« La façon dont l'édifice est construit fait en sorte que nous sommes encore dans une sorte de construction de type cinéma ou théâtre. Ce sont de grandes salles, avec de grands pla-

fonds, qui donnent un son incroyable, mais qui cause une perte d'espace. Au départ, le bâtiment était un grand carré avec rien à l'intérieur. Des murs ont été ajoutés pour diviser les espaces, mais on sent qu'il y a une meilleure organisation de l'espace qui pourrait être faite », indique sa directrice générale, Corine Jacob.

Accessibilité des lieux

Il est aussi prévu que l'accessibilité des lieux soit revue, notamment avec l'ajout d'un ascenseur. L'Coop doit aussi retravailler l'isolation, de chauffage, d'électricité et de ventilation. « On chauffe encore au mazout, alors notre système de chauffage est aussi désuet. On parle également de changer les bancs de la salle bleue, qu'on répare actuellement

avec du ruban adhésif bleu », raconte madame Jacob.

L'équipe voudrait de plus qu'une amélioration de son système électrique soit effectuée. « On fait toujours la blague qu'on doit s'efforcer de trouver quel interrupteur ouvre quelle lumière. Il faut quasiment un plan d'ingénieur pour comprendre le fonctionnement. »



Antoine Desjardins en résidence au CLAC

Le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) reçoit l'auteur Antoine Desjardins en résidence de création jusqu'au 24 octobre. L'artiste travaille sur l'écriture de son deuxième roman «*DÉRIVÉES*.» Il poursuivra son travail d'exploration et de recherche sur la portée existentielle de l'érosion des berges du Saint-Laurent, entamé en 2021 lors d'une résidence d'un mois à Métis-sur-Mer. Son processus inclut des entretiens avec des citoyens de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, deux des municipalités les plus affectées par l'érosion côtière. (V.B)



Claude La Charité lance un nouveau livre

La librairie l'Alphabet reçoit, ce vendredi 24 octobre à 17 h 30, Claude La Charité pour le lancement de son tout nouveau livre «*La littérature de la Renaissance : Un "abîme de science"*»! L'événement sera animé par l'écrivaine et chercheuse Marie-Ève Sévigny. Le livre explore l'ambition encyclopédique de la littérature à une époque qui correspond à la première mondialisation. Claude La Charité est écrivain et professeur à l'Université du Québec à Rimouski. (V.B)



La Bible selon le Chat

Si vous connaissez déjà l'humoriste et dessinateur belge Philippe Geluck, et son personnage appelé simplement le Chat, vous êtes déjà habitués à son imagination décapilante et ses jeux de mots marrants.

pour connaître aussitôt la disparition. Dieu se prend alors d'affection pour un pauvre mouton, qu'il créa à partir d'un nuage sur lequel il vissa quatre pattes. Il le prit d'ailleurs comme modèle pour concevoir les autres animaux de la nature.



Philippe Geluck Photo courtoisie Markus Schweizer

Dieu peut bien être parfait, ça ne l'empêche pas de commettre des erreurs avant d'en arriver à un certain équilibre. Imaginez un rhinocéros avec une toison de laine dans un pays tropical. Ou un mouton avec des ailes. Le Livre second porte davantage sur la création de l'humain, une sorte de singe qui aura pour rôle de gérer toute cette création abracadabrante.

Adam au centre de l'histoire

Mais c'est surtout le jeune humain nouveau-né, Adam, qui est au centre de l'histoire. Signalons qu'il ne peut pas manger de pommes, car il est tombé dedans (dans les pommes) quand il était petit. En plus, il a fallu lui créer une conjointe, car, en grandissant, les hormones en ébullition, Adam faisait des avances à plein d'animaux. Dieu n'avait-il pas recommandé à tous de se multiplier?

Il y a de quoi rigoler, n'est-ce pas? C'est dommage que certains adeptes d'autres religions n'aient pas un tel sens de l'humour pour voir leurs croyances sous des angles moins sérieux.

Éditions Casterman, Belgique, 2013, 192 pages (pour les deux tomes). Le livre n'est plus disponible en librairies, mais on peut le trouver dans les bibliothèques.

Pour d'autres chroniques «*Lecture*», consultez ma section au www.journallesoir.ca!

Avec *La Bible selon le Chat*, il raconte, à sa façon délinquante, rien de moins que la création du monde, en s'inspirant de la Bible.

Au commencement, il y avait les ténèbres! Et Dieu dit, non sans s'être frappé le genou sur un tabouret avant de trouver l'interrupteur: «*Que la lumière soit!*»

En accéléré, on assiste ensuite à la création du ciel et de la terre. Toute une panoplie de dinosaures surgit

L'église de Saint-Alexis-de-Matapédia transformée en salle de spectacle

Quand les Plateaux racontent leur histoire

Maintenant transformée en salle de spectacle, l'église de Saint-Alexis-de-Matapédia était bondée les 11 et 12 octobre. Le Théâtre des Plateaux a présenté à guichet fermé la 3^e édition de *Notre passionnante histoire servie sur un plateau*.

Johanne Fournier

Avec ses 20 enfants et 30 adultes sur scène, l'ambitieuse fresque historique est portée par la passion et le dévouement de toute une communauté.

Après 14 représentations échelonnées sur trois ans, cette pièce met en lumière les différentes vagues de colonisation qui ont façonné le secteur depuis le milieu du 19^e siècle. Un projet d'envergure qui raconte, en 17 tableaux, l'histoire des cinq municipalités des Plateaux-de-Matapédia à partir de 1860, année marquée par l'arrivée à Saint-Alexis des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard.

Histoire en plusieurs chapitres

Le spectacle retrace l'évolution de ce coin de pays avec une richesse de détails historiques. Dix ans après l'installation des Acadiens, les Canadiens français arrivent du Bas-Saint-Laurent, légèrement plus instruits et mieux nantis matériellement, créant une certaine tension sociale, principalement lors des mariages entre les deux communautés. L'arrivée du train en 1876 devient une véritable

révolution, transformant les Plateaux en porte d'entrée vers les Maritimes, sans passer par le bateau.

La construction d'une gare à Saint-Alexis vers 1920, l'émergence de la pêche au saumon et le règne du célèbre guide de pêche Richard Adams jalonnent l'histoire locale. Les années 1970 et leurs influences culturelles ne sont pas oubliées, créant un portrait vivant d'une communauté en évolution.

À la tête d'un projet mobilisateur

Derrière cette réussite théâtrale se trouve Andrée Roy, autrice et directrice artistique amateur de cette grande fresque. Native et résidente de Saint-Alexis, elle a puisé son inspiration dans les livres d'histoire, en découvrant les visages de ses ancêtres venus directement de l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant la pandémie de COVID-19, elle ferme sa garderie en milieu familial après 25 ans. Elle se lance alors dans des recherches historiques qui débouchent finalement sur cet ambitieux projet théâtral.

« Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose avec cette histoire », dit-elle. Les contacts avec la communauté acadienne de Rustico, d'où proviennent les fondateurs de Saint-Alexis, tout autant que les connexions généalogiques qui ont été établies entre les deux communautés, ont enrichi le projet.



La pièce est une grande fresque qui dévoile l'histoire des cinq municipalités des Plateaux-de-Matapédia.

Photo Johanne Fournier

Effort communautaire remarquable

Un total de 50 comédiens bénévoles montent sur scène. La plus jeune actrice a seulement 6 ans. Tous proviennent des cinq villages des Plateaux. À eux s'ajoute une cinquantaine de bénévoles qui œuvrent dans les coulisses. Seule Andrée Roy est rémunérée par la MRC d'Avignon.

Les infrastructures ont requis des investissements : 100 000 \$ ont été consacrés à la transformation de l'église en salle de spectacle en 2022 et, cette année, 25 000 \$ ont été consentis à l'installation de la sonorisation.

Chaque comédien porte de quatre à cinq costumes différents. Andrée Roy s'est rendue au Village historique

acadien au Nouveau-Brunswick pour les patrons, les tissus et les couleurs appropriées. Bien qu'elle possède déjà une généreuse banque de costumes, elle a dû en coudre plusieurs. Elle a été aidée bénévolement par des femmes de la communauté, notamment pour tricoter des bas. Le Théâtre des Plateaux a d'ailleurs remporté une mention pour les meilleurs costumes au gala 2024 des Arlequins de la Fédération québécoise du théâtre amateur.

Andrée Roy nourrit l'ambition de présenter la pièce lors du prochain Congrès mondial acadien. Elle souhaite que quatre ou cinq tableaux figurent au programme de cet événement d'envergure internationale, qui prévoit se déplacer à Saint-Alexis le 13 août 2029.



L'autrice et metteuse en scène de la pièce, Andrée Roy, au centre. Photo Johanne Fournier



FONDATION
— C M É C —

La Fondation du CMEC vous invite cordialement à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra le **mardi 18 novembre 2025 à 17 h 15**, au **Centre matapédien d'études collégiales**, situé au **92, rue Desbiens, Amqui (local 216)**.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : fondation@centre-matapédien.qc.ca

Thérèse Sirois reçoit la Médaille de la Députée

L'âme de La Ressource depuis plus de 25 ans

La directrice générale de La Ressource d'aide aux personnes handicapées, Thérèse Sirois, a récemment obtenu la Médaille de la Députée de l'Assemblée nationale de la part de la députée de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina.

Véronique Bossé

C'est l'engagement de madame Sirois envers les personnes handicapées dans l'Est-du-Québec, depuis de nombreuses années, qui lui a valu cette reconnaissance.

À la tête de la Ressource depuis plus de 25 ans, madame Sirois s'est impliquée dans l'organisme – né officiellement en 1997 – dès sa création. Avant La Ressource, un autre organisme remplissait son rôle, soit l'Association de la paralysie cérébrale.

«C'était un organisme national, davantage centré sur le handicap physique. À l'époque, il y avait un gros téléthon sur les ondes des grandes chaînes, qui rapportait beaucoup

d'argent. L'argent allait au siège social de Montréal, pour ensuite être redistribué au prorata de la population. Ça faisait en sorte qu'on était perdant là-dedans, même si on faisait partie des régions les plus généreuses. Il n'y avait pas vraiment d'avantage pour nos membres, alors on a pensé créer un organisme qui couvrirait toutes les formes de handicap et qui ferait en sorte qu'on pourrait aider plus de gens, en répondant à plus de besoins.»

Quand le poste de direction générale s'est libéré et que les démarches pour le combler se sont avérées infructueuses, le conseil d'administration de l'époque lui a offert l'emploi. Madame Sirois était alors bénévole et présidente du CA.

«Je fais toujours la blague que je suis directrice générale par intérim depuis plus de 25 ans.»

Reconnaisante envers ses enfants

Avant d'accéder à la direction de La



Thérèse Sirois Photo Véronique Bossé

Ressource, Thérèse Sirois mentionne que son plus grand travail consistait à prendre soin de ses deux enfants handicapés, Patrick et Geneviève, qui sont aujourd'hui dans la quarantaine.

dicapés vont comprendre ce que je veux dire : il y avait les rendez-vous, la réadaptation et tout ce qui vient avec, donc ça tient une femme plutôt occupée.»

«Ils occupaient une très grande partie de ma vie et de mon temps. Les parents qui ont des enfants han-

Elle déclare que ce sont ses enfants, qui ont fait d'elle la femme qu'elle est devenue.

35 000 \$ amassés pour le «5 à Huîtres»

Mission accomplie pour la Fondation Jeunesse du Bas-Saint-Laurent avec la présentation de son «5 à Huîtres», dont la 21^e présentation a permis d'amasser 35 000 \$.

Olivier Therriault

Au total, 156 invités ont participé à l'activité présentée, le 15 octobre dernier, à l'Institut maritime du Québec.

Cette année, les convives ont profité de l'expertise des chefs Suzie Quimper, Guillaume Fournier-Doran du restaurant L'Entre-Deux et de l'équipe de L'Ardoise | Dinette et Buvette pour proposer des créations originales et savoureuses. Très prisée par la population et les milieux d'affaires, le «5 à Huîtres» a maintenant dépassé les 350 000 \$ récoltés dans son histoire.

Tous les profits sont distribués aux

jeunes placés sous la protection de la Direction de protection de l'Enfance et de la Jeunesse, et ceux de la mission CLSC «Jeunes en difficulté» du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Chaque année, près de 5 000 enfants répartis dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent reçoivent des services et ont ainsi accès aux services offerts par la Fondation. Le Soir faisait partie des partenaires du «5 à Huîtres».

Place au Super party de crabe

La Fondation Jeunesse du Bas-Saint-Laurent entame maintenant la préparation de son Super party de crabe, prévu en avril 2026 pour une 22^e présentation. Il attire environ 1 000 convives, chaque année, au Colisée Financière Sun Life. L'événement a récolté 45 000 \$, l'an dernier.



La présidente d'honneur du «5 à Huîtres» en 2025, la députée de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina, en compagnie de la directrice générale de la Fondation Jeunesse du Bas-Saint-Laurent, Patricia Allard et de la présidente du conseil d'administration, Céline Nadeau. Photo courtoisie

				6	8			9
			4	9		2	5	
4		1				7	6	
				8				
	5	3				8		1
		9		2		4	3	
8	7					6	1	
	1		8					4
9			6		7			

- | | | | | | |
|---|--|--|---|---|--------------------------------|
| A
ABSOLUTION
ACCUSE
ACQUITTEMENT
AFFIDAVIT
AJOURNEMENT
ALIBI
AMENDE
APPEL
ASSISES
AUDITION
AUXILIAIRE
AVOCAT | C
CAUSE
COMPARUTION
CONDAMNATION
CORONNE
CRIME
CULPABILITE
D
DEFENSE
DELIT
DEMANDEUR
DETENU
DOSSIER
DROIT | E
ENQUETE
F
FRAUDE
G
GREFFIER
J
JUGE
JURISPRUDENCE
JURY
L
LIBERATION
LITIGE | M
MAGISTRAT
MANDAT
MEFAIT
O
ORDONNANCE
P
PARTIE
PEINE
PLAIDOYER
PLAINT
POURSUITE
PREUVE
PREVENU | P
PROBATION
PROCEUREUR
R
RECOURS
REQUETE
ROLE
S
SENTENCE
SERMENT
SUSPECT
T
TEMOIN
TRIBUNAL | V
VERDICT
VICTIME |
|---|--|--|---|---|--------------------------------|

A	E	O	N	D	N	I	O	M	E	T	R	E	I	F	F	E	R	G	P
R	S	V	R	O	O	A	J	O	U	R	N	E	M	E	N	T	E	T	P
C	U	S	U	D	I	S	R	U	E	R	U	C	O	R	P	M	N	O	E
R	U	E	I	E	O	T	S	T	C	I	D	R	E	V	I	E	U	N	T
N	R	L	D	S	R	N	A	I	P	E	I	N	E	T	M	R	N	R	E
O	O	E	P	N	E	P	N	B	E	S	U	A	C	R	S	O	I	T	R
I	N	I	Y	A	A	S	T	A	O	R	O	I	E	U	R	B	N	E	T
T	J	O	T	O	B	M	E	I	N	R	V	S	I	U	U	I	Q	A	L
A	U	A	I	U	D	I	E	N	V	C	P	T	O	N	A	U	D	I	E
N	R	C	D	T	L	I	L	D	Q	A	E	C	A	L	E	N	T	D	C
M	I	Q	E	R	I	O	A	I	T	U	D	L	P	T	A	I	U	O	N
A	S	U	L	E	E	D	S	L	T	A	E	I	E	M	G	A	M	S	O
D	P	I	I	C	M	R	U	B	P	E	C	T	F	E	R	P	T	E	I
N	R	T	T	O	I	O	C	A	A	P	E	O	E	F	A	P	C	N	T
O	U	T	I	U	R	I	R	T	R	S	A	E	V	R	A	E	E	T	A
C	D	E	B	R	C	T	I	E	N	M	S	R	U	A	E	L	P	E	R
E	E	M	I	S	I	A	V	E	E	U	O	T	J	U	R	Y	S	N	E
G	N	E	L	E	F	E	F	N	C	L	I	X	U	E	V	A	U	C	B
U	C	N	A	E	N	E	D	C	E	O	D	E	T	E	N	U	S	E	I
J	E	T	M	U	D	E	A	S	N	T	A	R	T	S	I	G	A	M	L

SOLUTION DE MOT CACHÉ : PROCES

SUDOKU

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

9	2	4	6	1	7	3	8	5
3	1	6	8	5	2	9	7	4
8	7	5	3	4	9	6	1	2
1	8	9	5	2	6	4	3	7
6	5	3	9	7	4	8	2	1
2	4	7	1	8	3	5	9	6
4	9	1	2	3	5	7	6	8
7	6	8	4	9	1	2	5	3
5	3	2	7	6	8	1	4	9

MOT CACHÉ

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Possible.
- On en fait des bottes — Percées.
- Moment de répit — Pas invité.
- Repas léger — Rigolé.
- Congédié — Bistrot.
- Baudet — Décoré — Brutal.
- Idem — État actuel des choses.
- Action de retirer — Conjonction de coordination — Pronom personnel.
- Aviné — Mettre en poudre.
- Ville italienne — Bâton de commandement.
- Stérilise des liquides — Son ablation est la néphrectomie.
- Effleuré — Vaporeuse.

VERTICALEMENT

- Auteur médiocre.
- À poil — Sa capitale est New Delhi — Bain à remous.
- Serpent venimeux — Rapides.
- Dans la violette — Impitoyable.
- Scandium — Enlever.
- Astate — Boulette de morue pilée — Ouverture d'un violon.

- Qui exalte — Démonstratif.
- Agent secret de Louis XV — Surligneur.
- Distinct — Rugueux.
- Sous un navire — Tailler la pierre.
- À eux — Ruse.
- Entre deux roues — Prénom féminin.

E	E	R	E	H	T	E		E	S	V	R	12
N	I	E	R	E	S	R	E	P	E			11
R	E	T	P	E	C	S	E	T	S	E		10
R	E	R	A	P	R	A	E	R	A			9
I	L	U										8
O	U	O	U	V	T	S						7
U	R	C	R	E	N	O	R	E	N	V		6
E	S	E	F	C	A	E	R	I	V			5
R	I	R	S	A	S	C	N	E				4
S	R	U	S	I	N	I	S	O	P	E	R	3
S	E	E	O	R	T	R	I	R	I	C		2
E	L	E	A	G	E	A	S	V	A	N	E	1
												12

Célébration de la vie

Avis de décès et remerciements

À la Maison des aînés et alternative de Rimouski, le 9 octobre 2025, est décédée à l'âge de 102 ans et 5 mois madame Yolande Perreault demeurant à Rimouski, originaire de Mont-Joli. Elle était l'ex-épouse de feu monsieur Henri Lévesque.

La famille recevra les condoléances le samedi 25 octobre 2025 de 13 h 30 à 16 h au Centre funéraire Bissonnette situé au 39, avenue de la Gare à Mont-Joli. Une cérémonie commémorative pour souligner le départ de madame Perreault suivra à 16 h en la chapelle du salon.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Mont-Joli à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Michel Bessette) et Gilbert (Lucie Emond); ses petits-enfants : Simon Lévesque et Jessica Gagné (Mario Laroche); ses arrière-petits-enfants : Rafael, DellyAnne et Emma; neveux, nièces, autres parents et ses précieuses amies.

Elle est allée rejoindre sa fille aînée feu Andrée ainsi que son frère et ses sœurs.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies de l'œil via leur site : Dons - Fondation des maladies de l'œil.

La famille désire remercier le personnel de la Maison des aînés pour l'excellence des services et du soutien moral pour la famille. Elle désire également remercier particulièrement monsieur Paul Sévigny pour sa présence assidue auprès de madame Perreault.

Les membres de la famille remercient toutes les personnes qui leur témoigneront des marques de sympathie et les assurent de leur profonde gratitude.

Les services professionnels ont été confiés au Centre funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

418 723-9294 | 418 775-2264

125, Rue St Louis, Rimouski, QC G5L 5P9

www.centrefunerairebissonnette.com



Madame
Yolande Perreault

Avis de décès et remerciements

À l'Île-d'Anticosti, le 26 juillet 2025, est décédé à l'âge de 72 ans et 5 mois, monsieur Aubert Paradis, demeurant à Rimouski, époux de madame Lorraine Houle, fils de feu monsieur Jean-Baptiste Paradis et de feu madame Gabrielle Roy.

La famille recevra les condoléances le samedi 1^{er} novembre à compter de 13 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Paradis aura lieu le samedi 1^{er} novembre à 14 h 30, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Pointe-au-Père.

Il laisse dans le deuil son épouse Lorraine, sa sœur Lise, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Il était également le frère de feu Jean-Paul (Diane Cyr), feu Bertrand et feu Clément.

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.

La famille



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1X | www.cfbsl.com



Monsieur
Aubert Paradis
1953 - 2025

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital Enfant-Jésus le 11 octobre 2025, est décédée à l'âge de 78 ans et 7 mois madame Jeannine Ross, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Louis-Marie Fournier, conjointe de monsieur Gilles Gauvreau, fille de feu monsieur Lauradan Ross et de feu madame Corinne Roussel.

La famille recevra les condoléances le dimanche 2 novembre à compter de 13 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Ross aura lieu le dimanche 2 novembre à 14 h 30, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Gilles; ses filles : Karine (Steve Michaud), Annick (Patrick Benoit) et Magalie Fournier (Paul Srepel); ses beaux-enfants : Sylvie (Christian Éthier), Martin (Leïla Mendoza) et Nadia Gauvreau; ses petits-enfants : Louis Étienne et Ludovik Michaud, Solia et Alex Srepel; les petits-enfants de son conjoint : Jessica Bérubé, Cédric Éthier, Mathis, Thomas et Zia Gauvreau, Mia et Liam Vigneault; son frère Joseph-Marie (Colette Fournier); ses sœurs : Gisèle, Louisette (feu Claude Rolhion), Marielle (feu Ghislain Philippe) et Lise (feu Edouard Thorne); ses beaux-frères et ses belles-sœurs des familles Fournier et Gauvreau; ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Jean-Marc et de Raymonde.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association québécoise de la maladie de Lyme par l'entremise de leur site Internet : <https://aqml.ca/faire-un-don/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel des soins intensifs du module D de l'Hôpital l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués à Jeannine.

Gilles, Karine, Annick et Magalie



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



Madame
Jeannine Ross
1947 - 2025

Avis de décès et remerciements

À la Maison Mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski, le mardi 14 octobre 2025, à l'âge de 91 ans est décédée sœur Lorraine Laplante (en religion Marie de Ste-Clara) après 67 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu monsieur Alphée Laplante et de feu madame Clara Lajoie de la paroisse de St-Cœur de Marie de Baker Brook, N.B.

Le service religieux de sœur Lorraine Laplante a eu lieu le 18 octobre dernier en la chapelle de la communauté au 300 allée du Rosaire suivi de l'inhumation aux Jardins Commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse ses sœurs Gisèle, Cécile, (feu Gilles Gagné), Noëlla (feu Maxwell Young), Gaétane (feu Gilles Lebel), Jacqueline (Jean-Pierre Raymond) et Hélène (Rino Albert), son frère Benoit (Suzanne Soucy), ses belles-sœurs Marie-May Morneau (feu Roger), Georgette Caron (feu Gérard) et Huguette Ouellet (feu Jean), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle était aussi la sœur de feu Marie-Colette (feu Robert Baxter), feu Robert (Judith Lacombe) et de feu Jacques.

Reconnaissance à toutes et à tous pour vos témoignages de sympathie.

La Congrégation des SS. de N.-D. du St-Rosaire



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



Soeur
Lorraine Laplante r.s.r.
1934 - 2025

Chaque souvenir devient lumière,
Chaque geste, une trace précieuse.
Leur voix peut se taire,
Mais leur présence demeure silencieusement fidèle.

Le deuil est le prix de l'amour,
Mais aussi le chemin de la mémoire.
Et dans le calme des jours à venir,
Ils resteront près de nous, autrement.

Célébration de la vie

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 11 octobre 2025, est décédé à l'âge de 86 ans et 5 mois, monsieur Adéodat Proulx, demeurant à Rimouski, fils de feu monsieur Marc Proulx et de feu madame Marie-Anna Canuel.

La famille recevra les condoléances le dimanche 2 novembre de 10 h à 11 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs : Denise, Jean-Claude, Hélène, Yvette, Marielle, Martin (Louise St-Laurent), Emmanuel, Louise (Luc Moquin) et Jacqueline (Louise Lavoie), ses neveux, nièces, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Il était également le frère de feu Lauréat, Pierre-Guy, Jeannette (Lévis St-Pierre) et Robert.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://www.fondationsanterimouski.com/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.

La famille



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



Monsieur
Adéodat Proulx
1939 - 2025

Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 11 octobre 2025, est décédée à l'âge de 85 ans et 4 mois, madame Marguerite St-Pierre, demeurant à Sainte-Luce, fille de feu monsieur Lionel St-Pierre et de feu madame Marie-Rose Dumond.

La famille recevra les condoléances le samedi 25 octobre à compter de 9 h 30, à l'église de Saint-Fabien située au 109, 1^{er} Rue à Saint-Fabien de Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 25 octobre à 10 h 30, en l'église de Saint-Fabien et de là au cimetière de la paroisse.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Pierre, Michel et Jean-Guy; ses petits-enfants : Aurélie, Jason, Noémie, Kelly, Anouk et Gabriel; ses arrière-petits-enfants : Tyler, Rosalie, Nicolas et Charlie; sa sœur Thérèse (feu Bertin); son frère Bertrand (Rose-Aimé); ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Elle était également la mère de feu René et Suzanne.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Rêves d'enfants par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.revesdenfants.ca/donner/

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.

La famille



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



Madame
Marguerite St-Pierre
1940 - 2025

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski, le 13 octobre 2025, est décédé à l'âge de 86 ans et 3 mois, monsieur Théo Dubé, demeurant à Rimouski, époux de madame Jeannette Côté, fils de feu monsieur Omer Dubé et de feu madame Antoinette Guimond.

La famille recevra les condoléances le dimanche 26 octobre à compter de 14 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Dubé aura lieu le dimanche 26 octobre à 16 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon. L'inhumation aura lieu le lundi 27 octobre à 11 h, aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Sacré-Cœur.

Il laisse dans le deuil son épouse Jeannette; ses filles Isabelle (Eric Duchesne) et Caroline; ses petits-fils Raphaël et Cédric; ses frères et ses sœurs : Nicole, Claire, Mario, Nelson et leur conjoint(e); sa belle-sœur Gemma; ses neveux, nièces, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Il était également le frère de feu Angéline.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 3C de l'Hôpital de Rimouski pour leur dévouement et les bons soins prodigués à Théo.

Son épouse Jeannette et sa famille



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



Monsieur
Théo Dubé
1939 - 2025

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 12 octobre 2025, est décédé à l'âge de 82 ans et 6 mois monsieur Donald Pugh, demeurant à Rimouski, époux de madame Diane Douville, fils de feu monsieur Hugh Pugh et de feu madame Renée Roy.

La famille recevra les condoléances le dimanche 26 octobre de 13 h à 15 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Diane, ses fils Patrick (Kendall Vogh) et Francis, son frère Robert, les membres de la famille Douville, ses neveux, nièces, ses cousins, cousines et ses amis(es). Il était le frère de feu Hélène et de feu Shirley.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au Mausolée ou par leur site Internet : www.coeuretavc.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Nous voulons aussi remercier les intervenants du CLSC, en particulier Maryse et Dominique, de même que le personnel du 2A de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Donald.

Diane, Patrick et Francis.



418 722-7044 | Site mausolée Saint-Germain
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



Monsieur
Donald Pugh
1943 - 2025

En souvenir

Chaque fois que nous verrons un beau paysage, une fleur éclatante, un arc-en-ciel, **Nous penserons à toi**. Chaque fois que nous observerons une envolée d'oiseau, que nous entendrons des chants d'oiseaux, **Nous penserons à toi**. Lorsque nous percevrons le bruit d'un ruisseau ou que nous entendrons le roulement des vagues, **Nous penserons à toi**. Lorsque que nous entendrons une chanson pour danser, nous ferons quelques pas et **Nous penserons à toi**. Jamais nous ne t'oublierons.

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Murielle Tremblay décédée le 21 octobre 2024.

Madame Tremblay était épouse de feu Valérien Côté, mère de Luc et Anny, grand-mère d'Anne-Charlotte et Benjamin.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



madame
Murielle Tremblay

418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 15 octobre 2025, est décédée à l'âge de 83 ans et 8 mois, madame Louise Pineau, demeurant à Mont-Joli, épouse de monsieur Ghislain Fiola, fille de feu monsieur Léo Pineau et de feu madame Alphéda Lavoie.

La famille recevra les condoléances le samedi 25 octobre à compter de 13 h, au Salon Onésime Frigon situé au 175, rue Doucet à Mont-Joli. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Pineau aura lieu le samedi 25 octobre à 15 h, en la chapelle de la Coopérative funéraire et de là au cimetière de Mont-Joli.

Elle laisse dans le deuil son époux Ghislain; son fils Rémi (Nathalie Cyr); sa fille Julie; son petit-fils Samuel; ses frères Raynald (Céline Gagnon) et Benoit (Monique Page); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Fiola; ses neveux, nièces et ses ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Soeur Thérèse de la Charité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé de La Mitis par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://lafondationsm.org/>
Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse à la docteure Sandrine Giguère, ainsi qu'à l'infirmière Geneviève pour leurs excellents soins.

La famille



Madame
Louise Pineau Fiola
1942 - 2025

418 775-2910 | Salon Onésime Frigon

175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com



Avis de décès

Au Centre d'hébergement de Lévis, le 24 septembre 2025, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Marc Lévesque, époux de feu madame Cécile Haché, fils de feu monsieur Gérard Lévesque et de feu madame Cécile Beaulieu. Il demeurait à Lévis, secteur Charny. Il est allé rejoindre son fils feu Guy (Marie-Noëlle). Il laisse dans le deuil son fils Gilles; ses frères : Yves et Roger (Georgette); son beau-frère Euclide (Betty); ses belles-sœurs : Jovette, Lorraine et Micheline; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera en l'église de Charny, 3324, place de l'Église, Lévis secteur Charny, G6X 3L8 pour le service religieux qui sera célébré le samedi 25 octobre à 11h, suivi de la mise en terre au cimetière de Charny.



Monsieur
Marc Lévesque

418-839-8823

www.groupegarneau.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



RECETTE

Bouchées de chou-fleur croustillantes de style Buffalo

Polyvalent, le chou-fleur peut être apprêté de plusieurs façons. En vedette dans cette recette, il vous rappellera l'expérience de déguster de juteuses ailes de poulet. À essayer lors de votre prochain couper « végé »!

Ingrédients

(Pour 4 portions)

- 1/2 tasse de farine tout usage
- 1/2 tasse d'eau
- 1 c. à thé de poudre d'ail
- 1 c. à thé de poudre d'oignon
- 1/2 c. à thé de paprika
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 petit chou-fleur, coupé en fleurets
- 1 tasse de chapelure panko
- 2 c. à soupe d'huile végétale
- 1 c. à soupe de graines de sésame
- Coriandre fraîche, hachée
- Quartiers de citron

Préparation

Préchauffer le four à 425 °F et tapisser une plaque de cuisson de papier parchemin. Dans un bol, mélanger la farine, l'eau, la poudre d'ail, la poudre d'oignon, le paprika et le sel jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse. Tremper les morceaux de chou-fleur dans la pâte, puis les enrober de chapelure panko. Déposer les morceaux sur la plaque de cuisson et les arroser avec un peu d'huile végétale. Enfourner pendant 25 à 30 minutes, en les retournant à mi-cuisson, jusqu'à ce qu'ils soient dorés et croustillants. Lorsque les bouchées de chou-fleur sont prêtes, les retirer du four et les laisser refroidir 5 minutes. Déposer dans une assiette de service et garnir de graines de sésame, de coriandre hachée et de quartiers de citron.



Avis et emplois

Le SOIR

Votre annonce AURAIT PU ÊTRE ICI

Et vous auriez tapé dans le mille!

Contactez nos conseillers ou conseillères en solutions médias dès aujourd'hui

Avis de clôture d'inventaire
(Avis dans un journal : C.C.Q., art. 795 al. 2)

Avis est donné, conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Charlotte GAGNON, en son vivant, résidant au 636, av. de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 7B7 et décédée à Rimouski le 11 novembre 2024. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, au 208-421, av. Ross, Rimouski, (Québec) G5L 8L7.

Rimouski, le 22 octobre 2025
Hélène Potvin, liquidatrice.

CÉGEP DE MATANE **Coordonnateur ou coordonnatrice des ressources financières**

Durée de l'affichage : Du 23 septembre au 26 octobre 2025
Date de début de l'emploi : novembre 2025

Le Cégep de Matane est à la recherche d'un ou d'une coordonnateur(trice) des ressources financières pour combler un poste à la Direction des services administratifs.

Sous l'autorité de la direction des services administratifs, le ou la coordonnateur(trice) des ressources financières est responsable de planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités techniques et administratives liées à la gestion financière du Cégep.

Principaux mandats :

- Assurer la gestion du personnel sous sa responsabilité : planifier le travail, fixer les objectifs, accompagner l'intégration, répartir les tâches, superviser les activités, soutenir le développement professionnel et procéder à l'évaluation du rendement;
- Planifier, coordonner et superviser l'ensemble des opérations financières du Cégep, incluant la comptabilité générale, les comptes à payer et à recevoir, ainsi que les redditions de comptes;
- Coordonner la préparation des états financiers annuels et trimestriels, ainsi que l'ensemble de la documentation nécessaire aux audits externes;

Exigences et qualifications

- Diplôme universitaire de premier cycle en comptabilité ou dans un domaine pertinent;
- Être membre en règle de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) constitue un atout;
- Minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) en gestion d'équipe ou dans un rôle de coordination en comptabilité;
- Excellente maîtrise des normes comptables, des principes de contrôle interne et des pratiques de gestion financière publique;
- Très bonne maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Maîtrise des outils technologiques de bureautique (notamment Excel) et des systèmes de gestion financière (la connaissance des systèmes collégiaux tels que CLARA est un atout).

Pour plus de détails sur l'offre ou découvrir pourquoi choisir le Cégep de Matane, visitez le www.cegep-matane.qc.ca/carriere.

Plus de détail ici :

Nous recrutons !



Créateur(trice) de contenu / Service à la clientèle

Boulevard Chevrolet Cadillac GMC, une concession bien établie et reconnue pour son service à la clientèle hors pair, souhaite agrandir son équipe !

Nous sommes à la recherche d'une personne créative, dynamique et passionnée par les communications numériques pour soutenir nos activités de vente et de service.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Créer du contenu original et engageant pour nos plateformes numériques.
- Participer à l'amélioration de la satisfaction client.
- Réaliser des photos, vidéos et publications mettant en valeur nos véhicules, notre équipe et nos clients.
- Collaborer avec l'équipe de direction pour développer des campagnes de contenu efficaces et cohérentes.

PROFIL RECHERCHÉ

- Excellentes habiletés en communication et sens du service à la clientèle.
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit; anglais un atout.
- Esprit d'équipe, empathie, autonomie et créativité.

CE QUE NOUS OFFRONS

Salaire concurrentiel, à discuter selon expérience. Avantages sociaux complets, environnement de travail stimulant et convivial. Poste permanent, à temps plein (30 heures).

Faites parvenir votre CV à Pierre Béchand, pbechand@gmrimouski.com



GRATUIT !

VERSION NUMÉRIQUE

Le SOIR



journallesoir.ca

Réfection du Chemin des Peupliers

Des soumissions sont par la présente demandées pour la réfection du chemin des Peupliers.

Le document d'appel d'offres mentionnant les caractéristiques recherchées est disponible chez SÉAO au seao.gouv.qc.ca. L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées avant 15 h le 11 novembre 2025 (heure officielle du Québec) dans une enveloppe cachetée portant la mention « Soumission pour Réfection du chemin des Peupliers » au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8. Celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 15 h 05. Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subit par les soumissionnaires.

Donné à Mont-Joli, ce 15^e jour d'octobre 2025



Françoise Virginie Lechasseur, greffière

Étude géotechnique - réfection Chemin des Peupliers

Des soumissions sont par la présente demandées pour la réfection du chemin des Peupliers.

Le document d'appel d'offres mentionnant les caractéristiques recherchées est disponible chez SÉAO au seao.gouv.qc.ca. L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées avant 15 h le 11 novembre 2025 (heure officielle du Québec) dans une enveloppe cachetée portant la mention « Soumission Étude géotechnique _réfection du chemin des Peupliers » au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8. Celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 15 h 05. Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subit par les soumissionnaires.

Donné à Mont-Joli, ce 15^e jour d'octobre 2025



Françoise Virginie Lechasseur, greffière

Avant par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la Ville de Mont-Joli, circonscription foncière de Rimouski, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sise au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, Mont-Joli (Québec), le vendredi 5 décembre 2025, à dix (10) heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et des droits de mutations immobilières, avec intérêts, pénalités, plus les frais, à moins que ces taxes, droits, intérêts, pénalités et dépenses ne soient payés avant la vente.

CADASTRE	PROPRIÉTAIRE (S)	DESCRIPTION
4 072 112	Maurice Tardif	943, avenue du Sanatokum
4 072 173	Rédéric St-Laurent	565, avenue du Sanatokum
4 072 165	Rédéric St-Laurent	575, avenue du Sanatokum
4 070 902	Les Immeubles BSL Inc.	1230, rue Industrielle
4 070 964	Mathieu Deschênes	1120-1122, rue Poirier
4 072 299	Sébastien Canuel	1607, rue Bélair
4 072 296	Christian St-Arnaud	1626, rue Jogues
4 071 255	Kémy Rillon, Luc Rillon, Gisèle Labrie	96, avenue Wileneuve
3 755 294	Rance Barville	1303, boul. Jacques-Cartier
4 071 117	Martin Bérubé	198, avenue Drouot
3755327	9399-0477 Quebec inc.	1367-1371, boul. Jacques-Cartier
4 071 339	Yves Brouseau	107, avenue Drouot
3 755 599	Sylvie Caron	1140, rue Thibault
3 755 700	Stéphane Côté, Céline Ledet	1275, rue Saint-Thomas
3 755 433	Stéphane Gauthois	1325, rue Saint-Thomas
4 072 589	Kirina Bellavance-Pelletier, Marcel Pelletier	1739, rue Desjardins
4 072 604	Marco Leblanc	31, avenue Guéfin
3 754 308	Steve Gendron, Geneviève Côté	1767, boul. Jacques-Cartier
3 754 402	Grady Fougère	67, avenue des Fusiliers
4 072 554	Carole Haet	1660, rue bilote-Lechasseur
3 754 567	Michel Arsenault	48-50, avenue de la Grille
3 754 603	Mathieu Beaulieu, Shaning Parent	1658, rue Aubin
3 754 613	Yves Barville	1627-1629, rue Aubin
6 104 589	Alain Gmond	1677, rue St-Jean-Baptiste
3 754 634	Michel DAmours	1676, rue Saint-Onge
3 754 371	Mélanie Chaffette	1766, rue Bertrand

Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire, paiement direct (carte de débit) ou argent comptant au Service des finances, situé au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, à Mont-Joli.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE

Toute personne qui désire se porter adjudicataire d'un immeuble ou agir à titre de mandataire est invitée à s'inscrire au préalable en personne, au Service du greffe de la Ville de Mont-Joli, au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

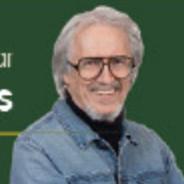
Conditions à respecter pour enchérir :

- Le jour de l'enchère publique, déclarer devant la personne faisant la vente :
 - Personne physique: Son nom et son prénom
 - Personne morale: Les nom et prénom de son représentant et son numéro d'entreprise du Québec (NEQ)
- Le jour de l'enchère publique, présenter une pièce d'identité parmi les suivantes :
 - Pemis de conduire;
 - Carte d'assurance-maladie;
 - Passeport.
- Toute personne désirant enchérir pour une autre personne doit fournir une copie de la pièce justificative l'autorisant à agir à titre de représentant :
 - D'une personne physique: sa procuration ou son mandat;
 - D'une personne morale: un extrait certifié conforme de la résolution ou d'un règlement du conseil d'administration l'y autorisant.
- L'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de l'immeuble. Ce paiement total doit être fait au comptant, par chèque certifié, carte de débit, par traite bancaire ou par mandat-poste à l'ordre de la Ville de Mont-Joli. Aucune carte de crédit ne sera acceptée. Le cas échéant, le remboursement de l'excédent se fera au moyen d'un chèque émis par la Ville de Mont-Joli dans les 10 jours suivants l'adjudication, sans intérêt. À défaut d'un paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.
- La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent, dans certains cas. L'adjudicataire qui est un inscrit auprès des gouvernements en regard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.
- Les frais suivants s'appliquent également :
 - Des frais de greffe en matière immobilière, soit 201 \$ pour une personne physique et de 249 \$ pour une personne morale (art. 10, Tarif judiciaire en matière civile, chapitre T-16, r. 10) ;
 - Des frais équivalant à 3% de l'ensemble des sommes prélevées ou consignées (art. 11, Tarif judiciaire en matière civile, chapitre T-16, r. 10) ;
 - Des frais relatifs à l'index aux immeubles du Registre foncier du Québec.
- À la suite du paiement, l'adjudicataire est saisi de la propriété de l'immeuble adjudgé et peut en prendre possession, sujet au retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année. L'immeuble est vendu avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.
- Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service du greffe au 418 775-7285 poste 2110. Cet avis est fait conformément à la résolution numéro 25-09-432 du conseil municipal, adoptée lors de la séance ordinaire du 29 septembre 2025.

Donné à Mont-Joli ce 16^e jour d'octobre 2025



Françoise Virginie Lechasseur, greffière



Pour maintenir la qualité de la venaison malgré la chaleur

ZEC-BSL: aménager une chambre froide

Poursuivant sa «mission» de sensibiliser les chasseurs de grands gibiers à prélever la ressource de façon responsable, et d'assurer la pérennité des espèces, comme l'orignal, le président de la ZEC Bas-Saint-Laurent, Guillaume Ouellet, convoite maintenant le projet d'aménager une chambre froide communautaire sur le territoire.

En entrevue dans le cadre de l'émission radio et du balado «Rendez-Vous Nature», avec le réchauffement climatique et le souci de s'assurer et de maintenir la qualité de la viande sauvage des grands gibiers, celui qui est aussi le président du Réseau Zec imagine la construction d'un bâtiment réfrigéré pour y entreposer temporairement les orignaux récoltés lors de températures chaudes et anormalement élevées en automne.

Des bêtes perdues

«Je vois que des bêtes se perdent en raison de la chaleur, qu'elles chauffent comme on dit. Je souhaiterais que la ZEC-BSL puisse offrir ce service à ses membres. Je rêve d'une logistique de réfrigération, d'un projet qui offrirait ce service aux chasseurs de la zec et même des alentours. C'est embryonnaire comme idée, mais c'est possible et réalisable», estime Guillaume Ouellet.

Ce dernier voit ce projet en partenariat avec un ou des sous-traitants pour le financement et le fonctionnement d'un centre réfrigéré communautaire.

«Je poursuis dans notre volonté de sensibiliser des chasseurs à la chasse et à ce qui gravite autour. On a notamment créé des chasseurs responsables dans le tir, respectueux de la faune, on a subdivisé le territoire pour assurer la sécurité des amateurs, on a encadré la recherche des gibiers blessés avec des chiens de sang. On invite actuellement les chasseurs à protéger la femelle orignal. Mais il faut continuer dans cette voie, il faut aller encore plus loin et c'est notre prochaine étape», affirme Guillaume Ouellet.

Cœur du territoire

Selon lui, en plus de préserver la venaison des effets néfastes de la chaleur, un centre de réfrigération de proximité sur place, au cœur du territoire, garantirait aussi une meilleure qualité de la viande d'orignal et de cerf. Il rejoindrait conséquemment un plus grand nombre d'adeptes de «viande de bois» 100 % naturelle.

«C'est bien beau de récolter un gros buck», ou un orignal sans bois. Mais si tu gaspilles ton gibier en totalité en raison d'un mauvais traitement, laisse le vivant», commente Guillaume Ouellet. Le président de la ZEC-BSL espère maintenant que son projet attire des entrepreneurs, et trouve aussi écho auprès de sous-traitants intéressés qui pourraient se regrouper dans la réalisation de ce projet commun. Ce qui est une très bonne idée.



Guillaume Ouellet applique l'importance d'une belle photo qui met le gibier en vedette et qui donne une belle image de la chasse, ici lors de la récente saison arc-arbalète sur la zec Bas-Saint-Laurent. Photo courtoisie



Pour écouter
Rendez-Vous Nature
en balado :

www.rendezvousnature.ca



BUCKTHORAX

- 100% canadien
- Conçu dans le Bas-du-fleuve
- Manufacturé au Québec

418 750-1780

info@buck-thorax.com

<https://buck-thorax.com/>

Écarteur de cages thoraciques pour gros gibier

Permet de ventiler et de refroidir l'intérieur de la cage thoracique de votre gibier, afin de conserver votre venaison.



Boutique en Ligne :
buckthorax.com

La vie de Denis Chassé sera célébrée à Rimouski

Cérémonie et compétition à son image

Une cérémonie hommage à la mémoire de Denis Chassé, comprenant une compétition de soulevé de terre, aura lieu le samedi 25 octobre, à 12 h, au Dooly's de Rimouski.

Olivier Therriault

À l'initiative de trois de ses amis, Mathieu Villeneuve, Philippe St-Cyr et Julien Rioux, l'événement célébrera la vie de l'ancien enseignant au Cégep de Rimouski et entraîneur de conditionnement physique, décédé en janvier dernier à l'âge de 75 ans. Ce dernier n'a pas eu de service funéraire traditionnel à la suite de son départ.

Champion canadien à douze reprises en haltérophilie, Denis Chassé était un passionné de conditionnement physique.

L'événement devrait réunir des athlètes de haut niveau dans un esprit de camaraderie et de reconnaissance pour tout ce qu'il a apporté à la communauté sportive rimouskoise. Parmi eux, Jean-François Caron, originaire de Les Hauteurs et sacré huit fois champion du titre de « L'homme le plus fort au Canada » de 2011 à 2019, a confirmé sa présence. L'admission sera gratuite.

Inspiration pour les hommes forts

Dès l'annonce de sa mort, de nombreuses personnes ont rendu hommage à Denis Chassé, apprécié pour sa gentillesse, sa disponibilité, sa présence chaleureuse, son dévouement et son intelligence. Comme entraîneur de conditionnement physique, il aura été une source d'inspiration pour des centaines, voire des milliers de Rimouskois en quête d'une meilleure forme physique.

Jean-François Caron écrivait avoir été ému par le départ de son ami et mentor. Il a rappelé une longue discussion qu'il a eue avec lui, en août 2024, après lui avoir remis son gilet



Denis Chassé est décédé en janvier dernier à l'âge de 75 ans. Photo courtoisie

personnalisé du Circuit des hommes forts.

« Il me disait comment l'entraînement et les compétitions avaient donné un sens à sa vie. Il m'a dit à quel point il était fier d'avoir pu me léguer une partie de son savoir. À ce moment, j'ignorais que ce serait notre dernière

discussion. Denis a participé à des dizaines de compétitions de « powerlifting », en y inscrivant de nombreux records et ses anecdotes animaient nos séances d'entraînement. Tous les hommes forts du Bas-Saint-Laurent se souviendront de toi », pouvait-on lire sur sa page Facebook.



Comme homme fort, Denis Chassé a été champion canadien à 12 reprises. Photo courtoisie

Les chasseurs appelés à être généreux au Bas-Saint-Laurent

Une fois de plus, les organismes en sécurité alimentaire du Bas-Saint-Laurent font appel à la générosité des chasseurs.

Jean-Philippe Thibault

Le programme *Chasseurs généreux* est de retour pour une 10^e année. Celui-ci permet de partager une partie du fruit de leur chasse avec la collaboration de bouchers accrédités.

Dans le Bas-Saint-Laurent, 10 869 dons ont été réalisés depuis son lancement provincial en 2016, dont 2042 pour la saison 2024.

Comment donner?

Tout d'abord, s'informer auprès de son boucher pour savoir s'il participe au programme. Fait intéressant, si le don atteint le quart d'un orignal ou la moitié pour un chevreuil, les frais de débitage peuvent être remboursés. La venaison sera ensuite offerte à un organisme en sécurité alimentaire local.

En 2013, Simon, Claude et Yves Lemay, de la pourvoirie Le Chasseur, accompagnés de Mario Ross, propriétaire de Pronature Rimouski, s'associaient à Moisson Rimouski-Neigette et à la

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) pour inciter les chasseurs à donner une portion de leur gibier à l'occasion d'aide alimentaire de leur région. Ils ont récolté 3500 livres de viande dans la région.

Cinquantaine de bouchers

À la suite de ce succès, la FédéCP a implanté le projet *Chasseurs généreux* au niveau provincial en 2016. Une cinquantaine de bouchers ont été recrutés pour recueillir les dons. Les Banques alimentaires du Québec sont impliquées pour la distribution à travers leur réseau d'organismes.



Le programme Chasseurs généreux est de retour pour une 10^e année. Photo archives

Début prometteur sur la scène provinciale

Treize patineurs du Club de patinage de vitesse Les Cyclones de Rimouski ont accumulé les médailles et les bonnes performances, le 12 octobre dernier, lors de la première compétition du circuit provincial Nagano Skates, disputée au Stade de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup.

Olivier Therriault

Julia St-Laurent a brillé dans le groupe 2 féminin en remportant l'or



Julia St-Laurent Photo courtoisie

au 1500 m et l'argent aux 500 m et 1000 m. Elle a conclu la journée au premier rang du classement général, confirmant sa progression au sein du circuit.

Ses coéquipières Cloé Caty (6e) et Élodie Lussier-Pellerin (8e) ont également bien fait, tandis que Daphné Mimeault a complété la compétition au 11e rang. Dans le groupe 1 féminin, Charlie Tremblay a dû composer avec plusieurs accrochages, terminant 10e, tandis que Jade Pelletier a pris la 14e position.

Nouvelle marque personnelle

Chez les garçons, Félix Gagnon (14e) a établi une nouvelle marque personnelle au 1500 m dans le groupe 1. Dans le groupe 2, Zak Berger (8e) et Zachary Tremblay (10e) ont offert de solides prestations. Ce dernier a notamment décroché une 5e place au 500 m, le meilleur résultat rimouskois de son groupe. Charles St-Pierre a terminé 14e.

Dans le groupe 3, Eliot Lebel a mis la main sur le bronze à sa toute première participation sur le circuit. Christophe Landry (13e) et Gabriel Therrien (20e)



La délégation des Cyclones de Rimouski présente à Rivière-du-Loup. Photo courtoisie

complètent la liste des représentants du club.

Les Cyclones se préparent maintenant pour l'ouverture de la saison du circuit interrégional, prévu le 25 octobre à Alma.

École de patin

Par ailleurs, la deuxième session de l'école de patin débute le 10 novembre pour les enfants de trois ans ou plus. Encadré par des

moniteurs certifiés, les jeunes inscrits apprendront les bases du patinage, peu importe s'ils souhaitent pratiquer le patinage de vitesse, le hockey, le patinage artistique, la ringuette ou simplement le patin libre.

Il s'agit de cours de 45 minutes, offerts les lundis de 17 h 40 à 18 h 25 pour une session de huit semaines. Inscription et informations en ligne au www.cpvcyclones.ca ou via Messenger, sur la page Facebook des Cyclones.

Amener les jeunes à skier sur les pentes

Alanis et Moris Giard ont mis sur pied, un club destiné à permettre aux jeunes de l'Est de la Haute-Gaspésie de faire du ski toutes les fins de semaine malgré les contraintes de transport. C'est comme ça qu'est né « Ski phoque le club ».

Dominique Fortier

Déjà deux passionnés de ski, Alanis et Moris, qui fréquentaient alors l'école Saint-Maxime, avaient remarqué qu'ils étaient très peu de jeunes à se rendre au Centre de plein air de Sainte-Anne-des-Monts. « En posant la question à nos amis, on a découvert que l'enjeu principal était lié au transport. »

Alanis et Moris se sont mis en mode

solution. « On a regardé tout ce qu'on pouvait obtenir côté transport. La meilleure option a été le covoiturage. On a donc recruté des bénévoles qui faisaient déjà régulièrement la route entre Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts. »

Animation jeunesse Haute-Gaspésie

Pour faciliter l'obtention de subventions, la gestion et la reconnaissance du club, la meilleure option a été de se greffer à Animation jeunesse Haute-Gaspésie. Cette association permet aussi à Ski phoque le club d'organiser plus facilement des activités à l'extérieur de la Haute-Gaspésie. La prochaine sortie d'envergure devrait être à Val-d'Irène.



Des jeunes sur les pentes de ski. Photo courtoisie

Avec des subventions et des levées de fonds, Ski phoque le club peut ainsi payer l'essence pour le déplace-

ment des bénévoles, des passes de ski et offrir des rabais à chaque jeune.

Philippe Bérubé entraîne Équipe Québec

Le Rimouskois Philippe Bérubé est l'entraîneur-chef de l'équipe du Programme d'excellence de Hockey Québec qui participera au Championnat national féminin des M18. Il se rend à cette compétition avec l'objectif de remporter une médaille.



Annie Levasseur
elevesseur@lesoir.ca

L'événement se tiendra à Terre-Neuve-et-Labrador, du 2 au 8 novembre. L'an dernier, l'Ontario a dominé la compétition, comme ça a été le cas à 14 reprises sur les 15 présentations du tournoi depuis 2001.

«Ça fait deux années que l'équipe du Québec gagne l'argent, une fois en

prolongation et l'autre par la marque de 1 à 0. Nous sommes passés tout près. L'an dernier, je l'ai vécu comme adjoint avec l'équipe. On aimerait remporter l'or, mais il y a des étapes à franchir et il ne faut pas se mettre trop de pression», explique Bérubé.

Il se dit persuadé que son équipe a les capacités d'atteindre les plus hauts sommets. Lors du camp final, présenté de la fin de semaine de l'Action de grâce, elle a remporté deux victoires contre l'Université Bishop's, l'équipe championne universitaire canadienne.

«Ça démontre que les filles sont engagées et qu'elles ont du talent. Nous avons 46 joueuses au printemps. Elles ont eu des tests physiques et nous avons eu un camp cet été. Nous en avons sélectionné 26 pour le camp final et nous en avons gardé 20 en vue du championnat.»

Jeux du Canada

Philippe Bérubé dirigera aussi la formation québécoise qui participera aux Jeux du Canada prévus à Québec, en 2027.

«C'est une belle expérience d'avoir la chance de travailler sur un long moment avec elles. Un peu moins de la moitié de notre équipe qui va au championnat pourrait être admissible pour les Jeux du Canada. Le processus de sélection commencera en janvier et durera plus d'un an. Ça va nous permettre de mettre nos bases.»



Philippe Bérubé, de dos, surveillant ses joueuses d'Équipe Québec. Photo courtoisie

L'entraîneur souhaite permettre à ses joueuses d'évoluer et de s'améliorer autant collectivement qu'individuellement.

«C'est quand même de la pression. Je prends la place de Valérie Bois, qui avait été une coach incroyable.

Nous voulons mettre en place une équipe à l'image de notre groupe d'entraîneurs. Nous apprenons à travailler avec des personnalités différentes en peu de temps. Les filles sont déjà très bonnes et nous sommes là pour les appuyer.»



Philippe Bérubé est le coordonnateur du programme des Harfangs de l'école secondaire du Triolet, à Sherbrooke. Photo courtoisie

Heureux de vivre de sa passion du hockey

En plus de son engagement sur la scène provinciale, Philippe Bérubé vit sa passion pour le hockey en Estrie.

Annie Levasseur

Depuis sept ans, il fait partie du programme des Harfangs de l'école secondaire du Triolet comme entraîneur et entraîneur adjoint de diffé-

rentes équipes de hockey.

«C'est ma quatrième année comme coordonnateur du programme. J'entraîne l'équipe masculine M15 AAA élite, qui joue dans la Ligue d'excellence du Québec. Ça fait aussi sept ans que je suis avec le Programme d'excellence de Hockey Québec», mentionne celui qui a agi comme

entraîneur adjoint des Pionnières du Cégep de Rimouski, de 2017 à 2019.

Heureux à Sherbrooke

Bérubé a joué son hockey mineur à Rimouski. Il a dû arrêter en raison de commotions cérébrales successives. Il s'est renouvelé dans le coaching et l'arbitrage, où il a aussi excellé sur la

scène provinciale.

«J'ai finalement choisi le coaching. Je suis bien à Sherbrooke. C'est une belle ville de sports. Avec les Harfangs, j'ai la chance d'être avec l'un des meilleurs programmes de hockey au Québec. De faire du hockey tous les jours, c'est super pour moi», conclut le Rimouskois.

Son frère Éliot l'a rejoint avec les Eagles du Cap-Breton

Romain L'Italien veut faire sa marque

Romain L'Italien entame sa deuxième saison dans la LHJMQ avec confiance. L'attaquant de 17 ans des Eagles du Cap-Breton a bien l'intention de contribuer aux succès offensifs de son équipe.

Annie Levasseur

Au cours de l'été, le hockeyeur originaire d'Amqui a appris que son grand frère de 19 ans, Éliot L'Italien, était échangé aux Eagles. Il a joué ses trois premières saisons dans le circuit Cecchini avec l'Armada de Blainville-Boisbriand.

« Nous vivons dans la même pension. C'est vraiment le fun. Je ne m'attendais pas à ça. Il m'aide beaucoup parce qu'il a plus d'expérience que

moi dans la ligue », indique celui qui a inscrit 21 points (11 buts, 10 passes) lors de sa première saison dans la LHJMQ.

Romain L'Italien est convaincu que son équipe peut aller loin cette année, même si les experts n'entrevoient pas qu'elle se retrouve en haut de classement. « Notre objectif sera de surprendre les gens. Nous sommes capables de le faire et d'être une équipe compétitive. »

Individuellement, le centre a l'intention d'utiliser l'expérience acquise pendant la saison 2024-2025 pour s'améliorer. « Je veux devenir meilleur dans toutes les facettes de mon jeu et m'améliorer à chaque partie. »

Belle expérience dans les Maritimes

L'Italien apprécie sa vie au Cap-Breton. Il poursuit ses études en 12^e année pour se diriger vers le domaine administratif à l'université. « J'aime vraiment ça et ça va bien. C'est loin, mais c'est ma deuxième saison. Je commence à être plus habitué », dit-il.

Le choix de première ronde des Eagles en 2024 (4^e au total) a joué jusqu'à atome BB avec les Ambassadeurs de La Vallée avant son déménagement à L'Ancienne-Lorette. Il a aidé le Séminaire Saint-François à terminer au premier rang du classement général dans la Ligue M18 AAA du Québec en 2023-2024.



Romain L'Italien dispute sa deuxième saison au Cap-Breton. Photo Olivier Therriault

« C'est ma passion depuis que je suis jeune. Pour moi, c'est rendu comme un travail que j'adore et que je veux faire toute ma vie. Je vais travailler vraiment fort pour jouer le plus longtemps possible. »

Après avoir participé au Défi mondial de hockey des moins de 17 ans l'an dernier, L'Italien était parmi les 40 joueurs qui ont été invités, cette semaine, au premier Match des espoirs de la LHJMQ qui avait lieu à Sherbrooke.

Famille de hockeyeurs

Romain L'Italien est le petit-fils d'une

figure emblématique du hockey au Bas-Saint-Laurent, Normand Boulianne. Ce dernier a dirigé des dizaines d'équipes comme entraîneur à différents niveaux, en plus de s'impliquer dans la formation et le développement des jeunes joueurs de La Vallée. Il a aussi été conseiller municipal et candidat à la mairie d'Amqui. Le père de Romain, Éric L'Italien, a aussi joué un match avec le Titan d'Acadie-Bathurst.

Comme son frère, Éliot L'Italien a lui aussi été choisi au premier tour de l'Armada de Blainville-Boisbriand au repêchage de la LHJMQ en 2022.



Romain L'Italien a été repêché en 2024 par les Eagles. Photo Olivier Therriault

Arsenault et Branton ignorés par Hockey Canada

Zack Arsenault et Maxwell Branton ont été ignorés par Hockey Canada afin de prendre part au Défi mondial des moins de 17 ans, qui se tiendra du 31 octobre au 8 novembre en Nouvelle-Écosse.

Olivier Therriault

Les deux recrues de l'Océanic avaient été invitées au camp national d'évaluation organisé, en juillet, en Ontario. Il regroupait 80 des meilleurs espoirs

sélectionnés par les formations de la Ligue canadienne de hockey.

Parmi les 44 joueurs choisis qui porteront les couleurs des équipes Canada Rouges et Canada Blancs, seulement cinq Québécois, soit le gardien Mathys Fortin (Saint-Eustache M18 AAA), le défenseur Thomas Charbonneau (Québec) ainsi que les attaquants Loïk Gariépy (Victoriaville), Antoine Provencher (Charlottetown) et Alexis Joseph (Saint John), le premier choix

du repêchage 2025 dans la LHJMQ.

Perrault sera de la partie

Au moins un représentant de l'Océanic participera au tournoi. L'entraîneur-chef avec l'Océanic, Joël Perrault, agira comme adjoint avec la formation Canada Blancs, dirigée par Scott Barney, entraîneur-chef des Wolves de Sudbury dans la Ligue de l'Ontario (OHL). L'ancien joueur du Canadien de Montréal, Kyle Chip-

chura, aujourd'hui entraîneur-chef des Oil Kings d'Edmonton, travaillera avec Barney et Perrault.

Le Défi mondial de hockey chez les moins de 17 ans regroupe les équipes Canada Rouges et Canada Blancs, en plus des États-Unis, de la Suède, de la Finlande et de la Tchéquie. Le tournoi 2025 se déroulera à Truro, une ville située à environ une heure au nord-est d'Halifax.



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Evan Dépatie s'impose à la ligne bleue

« J'aime ça être baveux un peu »

Les premières semaines de la nouvelle saison de l'Océanic ont permis aux partisans de découvrir le défenseur Evan Dépatie, qui a été acquis des Foreurs de Val-d'Or lors de la saison morte.



René Alary
ralary@lesoir.ca

À 19 ans, il est un pilier important d'une brigade défensive qui a été amputée de cinq de ses six arrières réguliers de la dernière fin de saison. L'arrière de Granby s'impose à la ligne bleue avec un temps d'utilisation de 22 minutes en moyenne par partie. Avant les deux derniers matchs contre Sherbrooke, son dossier était de 2-6-8 en neuf parties.

« J'adore mon rôle ici, je pense que je le prends à cœur. Je n'avais pas eu la même chance à Val-d'Or. Je prends ma place et j'adore Rimouski », raconte celui qui est souvent jumelé à la recrue de 16 ans, Justin Beaulieu.

Dépatie est celui qui anime le jeu de puissance. « On m'utilisait sur la deuxième unité avec les Foreurs. C'est mon rôle, mais je suis capable d'apporter aussi de la défensive et être solide. Je prends mon rôle à cœur », poursuit-il.

À 5 pieds 9 pouces et 175 livres, il n'est pas imposant physiquement, mais il n'est pas du genre à s'en laisser imposer. « J'aime ça être baveux un peu. Je ne suis pas le plus gros, mais je peux jouer physique et je me sers de mon bâton pour enlever la rondelle à mes adversaires. »

Perrault apprécie

Chose certaine, Joël Perrault apprécie le jeu de son défenseur portant le no 10. « Il est extrêmement talentueux et quand je parle d'opportunités à saisir, il est un bel exemple. Dans son groupe d'âge, il a tout le temps été dominant. Offensivement, il est très bon, mais au-delà de ça, c'est un gars qui joue des grosses minutes, il prend goût à ça et il compétitionne. Il travaille fort aussi avec Donald (Dufresne) pour améliorer les deux côtés de sa game, pas juste le côté offensif. Pour un gars de 19 ans qui a eu un rôle



À 19 ans, Evan Dépatie est un pilier important de la brigade défensive de l'Océanic. Photo René Alary

un peu plus effacé dans les deux dernières années à Val-d'Or, il fait de très bonnes choses pour nous. »

À Baie-Comeau

L'Océanic collectionne les programmes doubles depuis le début de la saison. Après Baie-Comeau, Chicoutimi et Sherbrooke dans les premières semaines du calendrier, la formation rimouskoise prendra le bateau pour la Côte-Nord, jeudi, pour y affronter le Drakkar, vendredi et samedi, au Centre sportif Alcoa.



Evan Dépatie se plaît dans l'uniforme de l'Océanic. FolioPhoto.net- Iften Redtjah



Éditrice :
Louise Ringuet
Directeur régional de l'information :
Olivier Thertault

Adjointe à l'éditrice et directrice du développement des affaires : Nadine Perron
Directrice adjointe régionale de l'information : Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier
Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseiller-ère en solutions médias: Alexandre Bêland Lamer,
Rémi Côté et Hélène Houde
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daralde
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux :
Frans Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

Publié par : Publications Le Soir Inc
Impression : Québec Média
Distribution : Messageries Dynamiques
29 210 total | 16 815 en point de dépôt

ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Le SOIR
• Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia



Nous recommandons l'App! Partenaire du gouvernement du Canada **Canada** Québec

Tous nos véhicules proviennent de clients de la région !

Véhicules certifiés Kia, Mazda et Subaru disponibles à taux avantageux*



~~45 999 \$~~
~~42 999 \$~~
38 169 \$

Subaru Solterra Premium/Limited 2024



19 659 km
Ext: Gris
+ 100 % électrique

Stock : 2R360

~~45 999 \$~~
~~42 999 \$~~
39 988 \$

Mazda CX-90 hybride léger GT 2024



65 168 km
Ext: Blanc
+ 6 cylindres en ligne et hybride

Stock : MR125A

~~25 999 \$~~
~~22 999 \$~~
24 988 \$

Mazda3 berline GS 2023



49 040 km
Ext: Blanc
+ 6,6 L/100 km sur autoroute

Stock : IS053

~~19 499 \$~~
~~16 999 \$~~
16 994 \$

Mazda3 berline GS 2020



148 658 km
Ext: Bleu
+ La moins chère du grand Rimouski !

Stock : 3S052A

~~22 999 \$~~
~~20 999 \$~~
21 795 \$

Kia Forte EX IVT 2023



30 222 km
Ext: Bleu
+ Très bas kilométrage !

Stock : 3S104

~~25 499 \$~~
~~23 499 \$~~
23 588 \$

Honda CR-V LX 2019



60 826 km
Ext: Argent
+ Bas kilométrage et très propre !

Stock : SS193A

~~39 499 \$~~
~~36 499 \$~~
34 988 \$

Mitsubishi Outlander PHEV SEL 2023



64 101 km
Ext: Noir
+ PHEV + Caméra 360 degrés !

Stock : SS186A

~~44 999 \$~~
~~41 999 \$~~
42 988 \$

Mazda CX-50 GT TI Turbo 2024



18 000 km
Ext: Gris foncé
+ Taux d'intérêt avantageux !

Stock : 1S181

~~20 999 \$~~
~~19 999 \$~~
20 402 \$

Kia Soul EX IVT 2022



43 864 km
Ext: Noir
+ Extrêmement fiable !

Stock : 3S152

Spécialiste
2e et 3e chance
au crédit
SUR PLACE !

Réservez votre essai routier !

Plus de
70 véhicules
en inventaire

169, 175, 193,
boul. Sainte-Anne
Rimouski, QC

418 723-0911

Rapport d'inspection complet disponible sur demande*

Garantie et assistance routière incluses 6 mois ou 6 000 km*

Taux d'intérêt à partir de 4,99 % sur les véhicules certifiés*

* Certaines conditions s'appliquent